

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2055 - MARDI 8 JUILLET 2014

Enjeux politiques

Cacophonie dans l'opposition républicaine

Léon Kengo wa Dondo continue à se prévaloir de sa qualité d'autorité morale de l'opposition républicaine nonobstant la fronde orchestrée contre lui par une frange des membres de ce regroupement politique. L'une de grandes résolutions de la Convention initiée par le coordonnateur intérimaire de la plate-forme Lisanga Bonganga demeure sans nul doute la suppression dudit organe avec, par voie de conséquence, la disgrâce de celui qui en incarne l'âme.

Considéré comme seule autorité morale investie en vertu de l'acte constitutif, Léon Kengo wa Dondo joue au dur et refuse de se plier aux décisions prises par ladite convention non inclusive et négociée, selon lui, en toute illégalité. Tout en déconsidérant l'acte posé par celui qui était encore hier son bras droit, il fait savoir que toute prise de position engageant l'opposition républicaine devrait dorénavant être revêtue de son sceau en attendant la mise en place définitive des animateurs de la plate-forme. [Page 12](#)



Léon Kengo wa Dondo



Lisanga Bonganga



Hôpital général de Kinshasa (ex-Mama Yemo)

Partenariat

L'Usaid s'engage à soutenir le secteur de la santé en RDC

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, revient des États-Unis où il a pris part au sommet mondial du 2e anniversaire de la promesse renouvelée sur la santé de la mère et de l'enfant. Au terme de ce sommet, l'agence américaine pour le développement (Usaid) s'engage à accorder une enveloppe de deux milliards neuf cent millions de dollars à vingt-quatre pays dont la RDC. Cette agence de développement américaine est prête à financer la RDC dans l'extension des interventions du planning familial avec la distribution des contraceptifs à longue durée, des kits familiaux et des kits de réanimation des nouveau-nés. Pour sa part, le gouvernement a mis en place sur fonds propres le projet d'équipement des structures sanitaires visant à équiper, à construire et à approvisionner en médicaments deux cents hôpitaux et mille centres de santé. [Page 13](#)

ÉLECTRICITÉ

Le projet Grand Inga présenté au Forum Afrique énergie

Les trente minutes d'exposée accordées au coordonnateur de la Cellule de gestion d'Inga 3 (CGI 3), Bernard Diaye, au cours de la session spécifique du Forum Afrique énergie tenu du 17 au 21 juin à Istanbul ont suffi pour présenter le projet de construction de la future centrale hydroélectrique d'Inga ainsi que la loi sur la libéralisation du secteur d'électricité promulguée le 17 juin en RDC. La présentation en Power point a également permis de convaincre les opérateurs américains, européens et asiatiques (les Chinois) qui ont manifesté leur intérêt à ce projet.

« Grand Inga est la réponse au déficit criant de l'énergie en RDC et dans le continent, notamment l'Afrique centrale, l'Afrique australe, l'Afrique de l'est et une partie de l'Afrique de l'ouest », a indiqué l'ingénieur Bernard Diaye.

[Page 12](#)

ÉDUCATION

Le prix Nicolas Kahasha remis aux élèves lauréats du Collège Boboto

Le Collège Boboto a procédé, le 2 juillet, dans la salle des spectacles Boboto à la remise de prix de l'excellence Nicolas Kahasha et le diplôme des Jésuites aux meilleurs élèves de leurs promotions respectives. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le révérend père recteur du Collège, Gilbert Mbambi Kika. La famille Kahasha, initiatrice du prix, a été représentée par Michel Kahasha. Ce dernier a invité les lauréats à garder le même rythme de travail et même à redoubler d'efforts pour la cinquième édition du prix qui s'annonce spéciale.

Le prix d'excellence Nicolas Kahasha qui n'est qu'un simple encouragement, par rapport à la qualité de l'enseignement dispensé au Collège Boboto, consiste à dispenser les lauréats des frais scolaires au cours de l'année scolaire suivante. [Page 14](#)

VIE DES CLUBS

Denis Kambayi confirme la mutation de V.Club en société d'ici 2015

Membre du conseil suprême de V.Club, Denis Kambayi a déclaré que le club vert et noir de Kinshasa quittera bel et bien son statut d'ASBL pour se muer à partir de la prochaine saison, en Société anonyme à objet sportif, question de se conformer à la Loi sportive appuyée par la circulaire du ministre des Sports. Lorsque le club deviendra une entreprise, a-t-il souligné, seuls ceux qui y disposeront des parts auront droit à la parole. Il en a profité pour exhorter les supporters de V.Club à se faire identifier afin de mieux soutenir leur équipe chérie. Un supporter, a-t-il fait savoir, n'est pas un fanatique, ni un applaudisseur mais il doit contribuer pour son équipe. Ce qui entraîne un changement de comportement de la chef des supporters qui devront dorénavant se départir de leur tendance à mener régulièrement des frondes contre des dirigeants du club. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Inhumanité

Ce qui se passe sous nos yeux à travers le monde et que nous pouvons ignorer puisque les télévisions du monde entier, les sites internet, les réseaux sociaux nous en apportent continuellement les images prouve que le monde moderne n'a pas changé la nature de l'homme. Plus que jamais, celui-ci reste un loup pour l'homme auquel la soif du pouvoir, la fascination de l'argent, le fanatisme religieux, l'attrait irrésistible de la violence, le goût du sang imposent des comportements pires que ceux des animaux.

Cette inhumanité nous l'avons-nous-même connue il y a très exactement dix-sept ans lorsque la guerre civile vint ruiner les espoirs que notre peuple avait placés dans l'accession à la démocratie. Et nous l'avons subie dans notre chair comme dans notre cœur trois longues années durant avant que la raison prenne le pas sur la passion, l'intelligence sur l'instinct, la paix sur la mort.

Ayant su faire taire, sans l'aide de personne, nos mauvais instincts et œuvré pour une réconciliation dont nous tirons aujourd'hui les bénéfices, nous sommes bien placés pour dire aux peuples qui se déchirent autour de nous que ni la force, ni la violence ne résoudront jamais aucun problème. Leur dire aussi que pour sortir d'une crise qui déchire un peuple, une nation, il n'est d'autre voie possible que le dialogue, l'ouverture d'esprit, la compréhension réciproque, le pardon aussi comme l'avait compris en son temps Nelson Mandela.

À notre porte, en Centrafrique, se joue dans le moment présent un drame qui a déjà coûté la vie à des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et qui en coûtera beaucoup plus encore si un tel dialogue ne s'engage pas rapidement entre les belligérants. Notre pays, dit-on dans les milieux généralement bien informés, pourrait abriter prochainement une conférence de la paix, à laquelle participeraient les belligérants des deux bords. Si tel est bien le cas, mieux vaudrait aller vite et réunir les frères ennemis sous un même toit.

Alors, en effet, s'engageraient effectivement le débat intérieur, l'examen de conscience réciproque que la guerre larvée rend impossible à Bangui, mais qui, seuls, pourraient ramener la paix dans ce pays frère. Alors, effectivement, le peuple centrafricain pourrait se remettre à espérer en des jours meilleurs.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCENTRALISATION

Vers le report des élections locales

Lors de sa récente rencontre avec les dirigeants des partis politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition et du centre, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, avait annoncé le chronogramme des élections locales et sénatoriales.

Selon ce calendrier provisoire, les élections locales devraient avoir lieu le 20 juillet et le 8 août, et des élections sénatoriales devraient être organisées. Matériellement, ces dates ne pourront plus être respectées au train où vont les choses.

Normalement, un décret du président de la République devait être publié pour confirmer la prévision du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, en convoquant le corps électoral aux dates susmentionnées, comme le prévoit l'article 61 de la Constitution du 20 janvier 2002, qui stipule que « la convocation des électeurs est faite par décret en Conseil des ministres ».

À quelques jours du 20 juillet, rien ne bouge, aussi bien du côté de la Direction générale des affaires électorales (DGAE) que du côté de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel). En principe, la période actuelle devrait être mise à profit pour l'affichage des

listes de candidats à la DGAE et les réclamations des partis, groupements et associations politiques sur les éventuelles erreurs qui se seraient glissées sur les listes.

Devrait s'en suivre la distribution des cartes d'électeurs aux personnes recensées, une phase qui pourrait être suivie des réclamations formulées par des personnes recensées et n'ayant pas reçu leurs cartes d'électeurs. Et, quinze jours avant le scrutin, la campagne électorale aurait dû commencer.

Or toutes ces étapes ne sont pas accomplies alors que l'on n'est plus très loin des dates annoncées par le ministre de l'Intérieur, sachant que les élections sénatoriales sont la conséquence logique des élections locales, étant donné que les sénateurs sont élus par les conseillers départementaux et municipaux. On est donc en droit d'affirmer, sauf changement de dernière heure, que le chronogramme prévu par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation pourrait, fort probablement, être changé.

MALGRÉ LE RETARD DE L'ADMINISTRATION, LES PARTIS BOUGENT...

Au sein des organisations politiques, on se prépare pour ce scrutin local. Elles ont déjà, pour la plupart, arrêté leurs listes des candidats. Des groupements ou coalitions politiques multiplient

des réunions pour s'accorder sur des stratégies communes pouvant favoriser leur victoire à cette échéance électorale capitale qui permet aux partis ou groupements politiques aussi bien de faire asseoir la démocratie participative que de favoriser l'enracinement de la décentralisation.

Le retard pris dans le renouvellement des conseils départementaux et municipaux, justifié par la revendication des partis politiques d'organiser un recensement administratif spécial, est interprété par certains mouvements politiques de l'opposition comme le non-respect des délais constitutionnels dans l'organisation des scrutins. Depuis une année, les conseils départementaux et municipaux ont arrêté de siéger.

La circulaire du 17 juillet 2013 du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation relative à la gestion des collectivités locales jusqu'aux prochaines élections, a semblé laisser une porte ouverte à toutes les interprétations au motif qu'elle ne fixait aucune échéance à cette période transitoire. Faut-il y voir une prudence politique ou un raté ? Rappelons que les conseillers locaux ont été élus le 29 juin 2008. Ils ont été installés dans leurs fonctions le 30 juillet de la même année. Leur mandat était arrivé à son terme le 30 juillet 2013, soit après cinq années d'exercice.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

10^È ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ACÉRAC

Les évêques réfléchissent sur la famille

La dixième assemblée plénière de l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (Acérac) s'est ouverte le 7 juillet 2014 au palais des Congrès de Brazzaville sous les auspices du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

C'est le secrétaire général de l'Acérac, l'abbé Mesmin-Prospère Massengo, qui ouvre la série des allocutions, de cette assemblée plénière, placée sur le thème : « La famille en Afrique aujourd'hui ». Le secrétaire général de l'Acérac a présenté cette institution avant d'annoncer que plusieurs compétences sont invitées à aider les archevêques et évêques de l'Acérac à donner leur contribution à la consolidation et à la protection de cette église domestique qui façonne et encadre l'homme dans les premiers instants de sa vie.

Le Nonce apostolique au Congo et au Gabon, monseigneur Jean Romeo Pawlowski, a pour sa part annoncé que ces dernières années, l'Église catholique au Congo a été marquée par certains changements administratifs qui ont permis d'élever certaines églises et de créer deux nouveaux diocèses à Dolisie et à Gamboma. Ce qui revient à dire que la famille de l'église catholique s'agrandit avec le nombre

des évêques qui a également augmenté.

Il a aussi invité tous les hommes politiques, ambassadeurs et hommes d'églises à travailler pour la paix de la famille en République centrafricaine. « Je suis convaincu qu'avec votre

partie du monde. Tandis que le Saint-père exprime à tous son soutien et ses encouragements, il invoque sur chacun l'abondance de dons de l'esprit afin que cette assemblée porte des précieux fruits de croissance pour l'église locale et pour toute

la dérive socio-économique qu'a prise la dot. Une dérive qui la rend méconnaissable et avilissante à l'égard de la dignité de la personne humaine et surtout de la femme. « Cet aperçu sommaire des enjeux de ce thème de la famille, nous fait pressen-

nécessité vitale de protéger la famille qui a conduit le législateur à adopter le Code de la famille congolaise, promulguée en 1984. Dans le même esprit, le gouvernement, dans le cadre de sa politique sociale, accorde une attention particulière au secteur de l'éducation. « Par ailleurs, je tiens à souligner l'importance de votre institution ecclésiale dans la dynamique de la grande chaîne d'intégration sous-régionale que nous, la société politique, nous encourageons par le biais des institutions et des actions que nous menons au niveau de notre sous-région. Nous avons besoin des apports de tous pour une intégration effective et efficace. Cette dixième assemblée de l'Acérac est donc à la croisée d'un grand défi, non seulement pour l'Afrique centrale, mais aussi pour le continent africain. Ensemble et avec l'aide de Dieu, nous parviendrons à donner un nouveau visage à la famille africaine. J'en suis convaincu ! »

Notons que plusieurs exposés seront présentés par les cardinaux, évêques et autres invités, pendant ces assises qui seront closes le 13 juillet prochain.

L'Acérac a par ailleurs, exprimé sa reconnaissance au chef de l'État congolais pour ce beau bijou qui constitue dorénavant son siège ici à Brazzaville.

Bruno Okokana



Les évêques d'Afrique centrale et le président de la République

attention de pasteurs, assistés par les experts locaux, vous trouverez le chemin de faire vivre dans nos églises particulières la doctrine de l'église universelle sur l'amour conjugal et sur la famille... »

Il a délivré à l'assistance le message du pape François. « À l'occasion de la 10^è assemblée plénière de l'Acérac, sa sainteté le pape François s'est jointe volontiers par la pensée et par la prière aux évêques ainsi qu'à leurs collaborateurs, réunis, afin de réfléchir sur la vie et l'évolution de l'église en cette

la région », pouvait-on retenir en substance.

Monseigneur Louis Portella Mbuyu évoque la dot

Le président en exercice de l'Acérac, Monseigneur Louis Portella Mbuyu, a insisté sur le thème de cette dixième assemblée plénière. Il s'est inspiré de l'exhortation du Pape Jean Paul II, sur la famille, lorsqu'il disait que la famille est le lieu premier d'humanisation de la personne et de la société ; le berceau de la vie et de l'amour.

L'exemple le plus patent étant

tir l'urgence d'une réflexion en profondeur à la lumière de la parole de Dieu et en relevant les valeurs culturelles de nos traditions africaines qui sont des semences du verbe. Ainsi nous travaillerons pour que la famille soit confirmée dans son identité et dans sa mission selon le dessein créateur. »

Le chef de l'État a plaidé pour « un nouveau visage » de la famille
Pour Denis Sassou N'Guesso, la démarche dont est porteuse cette assemblée mérite des éloges. Elle rejoint celle de l'État congolais. Il a déclaré la

DÉBAT

Des jeunes échangent sur des problématiques citoyennes

L'initiative de ce débat, lancé le 4 juillet à Brazzaville, dans la salle de conférence de la préfecture vient de Kani Morlende, coordonnateur de la Dynamique pour la stabilité de la Nation (DSN)

Ce mouvement vise le changement de mentalité chez les jeunes. D'après les explications de Kani Morlende, le mouvement est apolitique et se considère comme la voix des sans voix. Il entend organiser des tribunes, réflexions, débats et échanges d'expériences dans plusieurs domaines. Prenant pour référence Martin Luther King qui ne s'était pas arrêté qu'à conscientiser l'église, Kani Morlende a indiqué : « les hommes d'église sont certes à la base de ce mouvement mais ils sont des citoyens qui, chacun de son côté, doivent maintenir la stabilité en conduisant la société dans la bonne compréhension ». Les échanges du 4 juillet ont porté également sur « l'exercice du droit et du devoir d'initiative », présenté par le père Christian de la Bretesche, également président du conseil d'administration du forum des jeunes entreprises du Congo. L'orateur a souligné le problème de la dot au Congo dont le montant prescrit par le code de la famille subit des violations. Il a proposé aux églises et aux acteurs de la société civile d'étudier ce problème. La secrétaire générale de la DSN, Virginie Batchi, a stigmatisé la complicité des maires chargés d'officier les mariages. Ceux-ci, a-t-elle dit, se laissent bernier par les parents qui avouent souvent n'avoir reçu que 50 mille francs CFA au titre de la dot. Un jeu de dupes qui met la société en difficulté et qui laisse la porte ouverte à toute forme de corruption. D'autres interrogations, lors de cette table ronde, ont porté sur l'emploi et la formation des jeunes. Kani Morlende a invité les jeunes à prendre leur destin en main s'ils veulent échapper au chômage : « les jeunes ne doivent pas stigmatiser les gouvernants car il se pose aussi le problème de qualification et de compétence. Vous ne devez développer des initiatives personnelles ».

Lydie Gisèle Oko

MOUVEMENT POUR LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

Ange Ngouama élu premier secrétaire à Brazzaville

La fédération départementale du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) de Brazzaville a tenu, le 5 juillet, son assemblée générale élective, sous la direction du président national de ce parti politique, René Serge Blanchard Oba.

À l'issue des travaux, Ange Ngouama a été élu premier secrétaire. Il a pris l'engagement de ne pas trahir les principes et idéaux du parti. Le premier secrétaire du MSD de Brazzaville a remercié ses collègues pour la marque de confiance faite à sa modeste personne. Par ailleurs, il a sollicité leur concours pour la réussite de sa lourde mission.

De son côté, le président national du parti, René Serge Blanchard Oba, a salué le fait que les militants de Brazzaville ont travaillé dans l'esprit imprimé lors du dernier congrès extraordinaire de son parti. Il les a invités à mettre en œuvre les recommandations issues de ces assises afin que son organisation participe autant que d'autres forces politiques à

soutenir les efforts de modernisation et d'industrialisation du Congo déployés par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Parlant des prochaines élections

de Brazzaville. Il leur a rappelé qu'au dernier congrès extraordinaire, les membres de son parti avaient pris l'engagement d'accompagner les actions politiques du chef de l'État.



Ange Ngouama, au premier plan

locales, René Serge Blanchard Oba a déclaré que les membres du MSD doivent mobiliser leur énergie autour d'un idéal commun, parce qu'il s'agit, a-t-il insisté, de l'une des tâches essentielles qui incombent actuellement à tous les militants, et particulièrement aux militants de la fédération

Il importe, a-t-il ajouté, qu'ils s'approprient ce lien d'engagement par la consolidation de leur capacité d'action opérationnelle. Il faut, a-t-il conclu, que le MSD ne soit pas une caisse de résonance, mais un allié sûr et performant.

Roger Ngombé

AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Contrôle de la fabrication et de l'installation pour 2 grues de 40 tonnes et 2 grues de 6 tonnes au port de Brazzaville Brazzaville-République du Congo

1. Référence de la publication
EuropeAid/132786/D/SER/CG
2. Procédure
Restreinte
3. Intitulé du programme
10° FED, Convention de financement N°CG/FED/21312,
Réhabilitation du Port de Brazzaville
4. Financement
Convention de financement
5. Pouvoir adjudicateur
L'Ordonnateur National du FED en République du Congo

19. Date pour le début d'exécution du marché
Février / mars 2015
20. Période de mise en œuvre des tâches
24 mois

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

21. Critères de sélection
Critères identiques pour les personnes morales et les personnes physiques.
Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les candidatures seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueraient au consortium dans son ensemble:

1) Capacité économique et financière du candidat (à préciser en fonction de la rubrique 3 du formulaire de candidature). Si le candidat est un organisme public, une information équivalente doit être fournie.

Le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat, sur les 3 dernières années, dans les domaines en rapport avec le présent marché (ingénierie des équipements portuaires), doit être supérieur à 200.000 euros.

2) Capacité professionnelle du candidat (à préciser en fonction des rubriques 4 et 5 du formulaire de candidature)

a) Le candidat possède un certificat professionnel en rapport avec le présent marché : études, supervision d'équipements de manutention portuaire; et
b) au moins trois personnes faisant partie des effectifs du candidat travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché : études, supervision d'équipements de manutention portuaire.

3) Capacité technique du candidat (à préciser en fonction des rubriques 5 et 6 du formulaire de candidature).

Le candidat (ou le consortium dans son ensemble en cas de candidature soumise par un consortium) possède ou non les compétences et l'expérience lui permettant de donner suite au marché proposé.

a) Le candidat a obtenu de bons résultats (via notamment des certificats de bonne exécution), au cours des cinq dernières années (2008-2013), pour au moins trois marchés d'un budget au moins équivalent à celui du présent marché et dans des domaines en rapport avec le présent marché, qui ont été exécutés durant la période suivante : 5 ans à compter de la date de soumission des offres; et

b) au moins 1 des références du candidat a été réalisée en Afrique subsaharienne, dans le secteur portuaire, au cours de la période suivante : 5 ans à compter de la date limite de soumission des candidatures.

Cela signifie que le projet auquel se réfère le candidat a pu être engagé ou finalisé à tout moment durant la période indiquée. Il n'est toutefois pas nécessaire que le projet ait été finalisé durant cette

période, ni mis en œuvre pendant toute la période de référence. Les candidats ou soumissionnaires peuvent se référer soit à un projet finalisé pendant la période de référence (bien que débuté avant cette période) à une partie d'un contrat qui n'a pas été encore entièrement exécuté. Dans la première hypothèse, le projet est pris en compte dans son ensemble sous couvert de preuve de bonne exécution (déclaration de l'entité qui a attribué le marché, preuve de paiement final...) dans le cas de projets en cours d'exécution, seule la partie qui a été menée à bien par le candidat peut servir de référence. Le candidat doit être en mesure de fournir la preuve documentaire de la réalisation satisfaisante de cette partie (déclaration de l'entité qui a attribué le marché, preuve de paiement final...) et du montant correspondant.

Si le projet auquel il est fait référence a été mis en œuvre par un consortium, au cas où un critère de sélection relatif à la pertinence de l'expérience est utilisé, les pièces justificatives doivent montrer clairement la part que le candidat a achevée, ainsi que la description de la nature des services réalisés.

Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Dans les mêmes conditions, un consortium d'opérateurs économiques peut faire valoir les capacités de membres de ce consortium ou d'autres entités.

Si le nombre de candidatures éligibles satisfaisant à l'ensemble des critères de sélection est supérieur à huit, les atouts et faiblesses des applications de ces candidats seront réexaminées pour identifier les huit meilleures candidatures pour l'appel d'offres. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen sont les suivants:

- le plus grand nombre de projets au critère 3.a
- la plus grande valeur du projet au critère 3.b
- la préférence sera donnée à l'expérience en Afrique Centrale.

22. Critères d'attribution

Le meilleur rapport qualité/prix.

CANDIDATURE

23. Date limite de réception des candidatures

Le 06 août 2014 à 12h00 heure locale

Il ne sera pas tenu compte des candidatures reçues après la date

limite.

24. Modalités de présentation des candidatures et renseignements à fournir

Les candidatures doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de candidature standard, dont le format et les instructions

doivent être strictement respectées. Ce formulaire de candidature est disponible à l'adresse Internet suivante: <http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?group=B&locale=fr>
Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pas pris en considération.

25. Modalités d'envoi des candidatures

Les candidatures doivent être transmises en français exclusivement au pouvoir adjudicateur:

• SOIT par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante:

M. Michel ELENGA EKOGO

Directeur Général du Partenariat au Développement

2e Ordonnateur National Supplément du FED

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Immeuble du Plan, Rond-Point de la République, 4ème étage

BP 14556

Brazzaville, RÉPUBLIQUE DU CONGO

• SOIT par porteur (notamment les services de messagerie express) déposant directement la candidature auprès du pouvoir adjudicateur, contre accusé de réception signé et daté, à l'adresse suivante:

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Direction des programmes avec l'UE

Immeuble du Plan, Rond-Point de la République,

4ème étage

Personne de contact: Hélène WAMBA - 00 242 06 928 11 03

Brazzaville, RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'intitulé du marché et le numéro de l'avis de marché (voir rubrique 1 ci-dessus) doivent figurer lisiblement sur l'enveloppe contenant la candidature et doivent être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures soumises de toute autre façon seront écartées.

26. Modification ou retrait des offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des offres. Aucune offre ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément à la clause 25. L'enveloppe extérieure (et, le cas échéant, l'enveloppe intérieure) doit porter la mention

«modification» ou «retrait», selon le cas.

27. Langue opérationnelle

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

28. Date de publication de l'avis de pré-information

26/03/2012

Numéro de l'avis de pré-information au JO : 2012/S 61-098192

29. Base juridique.

Accord de Partenariat ACP - EC signé à Cotonou le 23 juin 2000 tel qu'amendé le 25 juin 2005 et le 22 juin 2010 (Annexe IV)

29. Base juridique.

Accord de Partenariat ACP - EC signé à Cotonou le 23 juin 2000 tel qu'amendé le 25 juin 2005 et le 22 juin 2010 (Annexe IV)



Invitation à soumissionner

N° HCR/BZV/UAL/AAO/004/14

Pour l'établissement d'un accord-cadre devant aboutir à la fourniture des billets d'avions pour les voyages dans le cadre des activités de L'UNHCR en République Du Congo, Au titre des années 2014 - 2015.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour l'établissement d'un Accord cadre devant aboutir à la fourniture des billets d'avions pour les voyages dans le cadre des activités de l'UNHCR en République du Congo, au titre des années 2014 - 2015.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le 11 juillet 2014 à 23 h 59.

Brazzaville, le 1^{er} Juillet 2014

Cabinet d'avocats Gomes

23, rue du Dr Loemba, B.P. 542

Pointe-Noire, République du Congo

Tel : +242 05 550 86 95 / 06 667 24 67

Pointe-noire@cabinet-gomes.com

AVIS DE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

AKER SOLUTIONS CONGO, Société Anonyme avec Administrateur Général immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire au numéro CG/PNR/13B732 ; Aux termes de la décision prise par l'Administrateur Général de la société le 3 mars 2014, déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 14 DA 7 16, il a été décidé le transfert du siège social dans la même ville à compter du 1^{er} Avril 2014. A compter de cette date, le siège social de la société est sis à :

327 Avenue Marien Ngouabi

Immeuble SCI Les Cocôtiers

BP 1154 - Pointe-Noire

République du Congo

La décision de l'Administrateur Général a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 mars 2014. Les statuts de la société ont fait l'objet d'une modification au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, dont dépôt a été enregistré sous le numéro 14 DA 7 17.

Pour avis,

L'Administrateur Général

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Les leaders qui réussissent le mieux sont constamment en quête d'informations. Ils veulent comprendre le territoire sur lequel ils opèrent. Ils doivent être attentifs aux nouvelles tendances et savoir repérer les schémas émergents susceptibles de les concerner. Dommage pour ceux qui ne le comprennent pas. »

Johnson Mbengue, journaliste et essayiste (Sénégal), Le Quotidien, 05 juillet 2014

« La démocratie, ce n'est pas la « particratie » ; ce n'est pas simplement ceux qui sont dans les partis politiques qui doivent diriger. »

Pr. Albert Ouédraogo, enseignant à l'Université de Ouagadougou, ancien ministre, Le Faso.net, 02 juillet 2014

« Sans institutions fortes, sans justice indépendante, il n'y a pas de démocratie possible et de retour de la confiance. »

Manuel Valls, Premier ministre de la France, Le Point, 6 juillet 2014

« Pour faire bouger les choses, nos ancêtres ont mis 400 ans à combattre l'esclavage. Et ils ont gagné. Nos parents ont mis plusieurs décennies à combattre la colonisation. Et ils ont réussi. On a eu l'indépendance. Nous, on n'a pas le droit de baisser les bras. »

Ticken Jah Fakoly, chanteur ivoirien, RFI, 03 juillet 2014

« La liberté de critiquer les décisions de justice est une liberté fondamentale. Tout le monde est critiquable. On peut critiquer le gouvernement, le Parlement, les journalistes mais pas les juges. Ils ont un pouvoir énorme. Ils peuvent vous mettre en prison, briser votre vie, votre réputation. Et on ne peut même pas les critiquer ? Ça n'est plus tenable. »

Henri Guaino, député UMP des Yvelines (France), Europe 1 et i Télé, 6 juillet 2014

ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

Madibou et Djiri, deux arrondissements à transformer

Dans le but de lutter contre l'insalubrité à Brazzaville, le gouvernement a décidé d'allouer une subvention mensuelle d'environ 20 millions FCFA à chaque arrondissement de la capitale. Aujourd'hui, près de neuf mois après, nous nous intéressons aux arrondissements 8, Madibou, et 9, Djiri, dont les administrateurs-maires se sont confiés aux Dépêches de Brazzaville.

C'est le 15 novembre 2013 que le Secrétaire général du conseil de la commune de Brazzaville, Abraham Ibéla, a lancé l'opération d'assainissement de la capitale congolaise. Ce jour-là, il avait insisté sur le fait que Brazzaville devrait être propre, non seulement pendant les fêtes de fin d'année, mais de façon pérenne. Abraham Ibéla avait même annoncé que la mairie centrale se rendrait sur le terrain pour contrôler cette opération avant de rendre compte à qui de droit. Une émulation devait même être organisée pour encourager les meilleurs.

Comment les maires des arrondissements gèrent-ils la subvention ? Quels sont les défis ici et là ?

À Madibou, l'administrateur-maire, Nicolas Malonga, a choisi trois grandes artères, notamment les axes Pont du Djoué-Ntsangamani, Mafouta-OMS-Agri-Congo et Loua-Kombé. L'opération consiste à désherber les bords des caniveaux, curer les caniveaux, balayer les avenues goudronnées, planter le gazon et ramasser les ordures le long des artères principales, les lundis et vendredis. « Vous le remarquez vous-mêmes que la somme de 10 millions FCFA allouée à l'arrondissement 8 Madibou contre 20 millions FCFA aux autres, ne permet pas de faire face à toutes ces tâches précitées. Pour un problème de visibilité et d'efficacité, il faudrait aérer, nettoyer convenablement les grandes artères... », a-t-il déploré. En dépit de l'exécution de cette

opération, Brazzaville n'a pas encore revêtu sa nouvelle robe telle que souhaitée par les autorités municipales. En effet, il n'est pas rare de trouver des ordures ménagères entassées dans les quartiers, surtout depuis l'expulsion des sujets de la République démocratique du Congo en situation irrégulière, car ce sont eux, en majorité, qui s'organisaient dans ce domaine de ramassage des ordures ménagères. Pourtant, la mairie centrale avait offert à chaque arrondissement des engins. Ceci, bien avant le financement. « Ces engins ne sont pas appropriés aux opérations que nous menons. À titre d'exemple, les déchets sont sortis des caniveaux avec des pelles. Ils sont entassés au bord des caniveaux. On les charge dans la pelle du chargeur qui les place à son tour dans le camion. Vous voyez

conclu Nicolas Malonga. Comme son jumeau Madibou, l'arrondissement 9 Djiri (créé la même année par le même texte), fait face aux mêmes défis des zones à construire. Ici, Ida Victorine Gampolo, l'administrateur-maire, a mis en place une équipe de sept membres. Les deux gros véhicules et le chargeur reçus interviennent pour stopper la progression des érosions qui menacent cette partie de la ville. « Nous assainissons aussi les marchés. Il ne s'agit pas de faire les services de voiries dans les mairies ou précisément dans les quartiers mais de nettoyer les passages phares qui drainent une grande circulation, notamment l'artère qui va du pont de Mikalou à la rivière Djiri et celle qui va du Bled à l'esplanade de la télévision nationale », a-t-elle expliqué.

Cartes postales des deux nouveaux arrondissements de Brazzaville

Les arrondissements 8 Madibou et 9 Djiri ont été créés par la loi n°9-2011 du 17 mai 2011. Le premier compte onze quartiers : Mansimou, Mafouta, Massissia, Poto-Poto Djoué, Mayanga, Moussosso, Madibou, Mbouono, Kombé, Ntsangamani et Kibina. Sa cartographie est en cours d'élaboration.

Vaste de 83,46 km², l'arrondissement 9 Djiri est limité au nord-est par le district d'Igné (pont de Djiri), au sud par le pont de Mikalou, à l'ouest par le district de Goma-Tsé-tsé et au sud-est par l'arrondissement 6 Talangaï. Il est composé de neuf quartiers dont entre autres : Mikalou-Madzoua, Jacques Opangault, Matari, Nkombo, Itatolo, Impoh Manianga, Makabandilou.

bien que c'est une opération très lassante qui ne peut pas se faire en un laps de temps. D'où la trainée de quelques déchets au bord des caniveaux malgré le fait que nous les récupérons toujours pour les jeter. En fait, pour ce genre d'opération, il nous fallait des tractopelles », a expliqué un tâcheron.

Les populations, elles aussi, ont émis de nombreuses interrogations suite au retour des déchets dans les caniveaux pendant la période des pluies. Au niveau de Madibou toujours, les autorités administratives sont confrontées à un certain nombre de difficultés d'ordre matériel et financier pour mener à bien cette action. « Les 10 millions FCFA ne suffisent pas pour l'assainissement d'une localité semi-rurale comme Madibou », a

C'est ainsi qu'elle avait lancé un appel aux citoyens de son arrondissement dont le rôle est capital dans l'assainissement de leur milieu de vie. « Je dénonce souvent les mauvaises habitudes qui consistent à tout balancer dans la rue en disant que les pouvoirs publics vont ramasser. Je pense qu'il faut rétablir les sanctions envers ceux qui ne respectent pas les collecteurs naturels et aménagés au prix énorme par l'État. Cet incivisme est caractéristique de la mauvaise éducation », a déclaré Ida Victorine Gampolo. Selon elle, les engins collectés ne peuvent travailler dans les ruelles à cause de leur exiguïté suite parfois à des occupations anarchiques.

Parfait Wilfried Douniama



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

INSTITUT INTER-ÉTATS DE LOUDIMA

Démarrage des cours en octobre prochain

Pour préparer cette rentrée, le premier Conseil d'administration de l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima (IFTPL) s'est tenu le 3 juillet à Loudima dans le département de la Bouenza.

En attendant, les experts congolais et namibiens ont mis en chantier les programmes d'enseignement de cet établissement scolaire. Les programmes d'enseignement de l'IFTPL seront validés lors du prochain conseil d'administration. Il s'agit, entre autres, des enseignements sur les métiers de bâtiment, mécanique, électricité, maçonnerie, agriculture, coiffure, couture, boulangerie et informatique. « Le conseil s'est accordé sur la structuration des documents de base. Nous comptons finaliser ces documents avant la rentrée prochaine. Nous avons retenu la date du 5 août pour la tenue du prochain conseil au cours duquel nous allons valider les programmes d'enseignement de cet institut », a déclaré au terme des travaux, Mbikou Mbys, conseillère à l'enseignement technique du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Elle a, par ailleurs, affirmé que tout était fin prêt pour que l'institut soit fonctionnel. « Les structures sont prêtes pour accueillir le personnel et les apprenants de cet institut. Des ateliers aux salles de classe et aux logements, tout est fin prêt », a-t-elle poursuivi.

Du côté namibien, l'Institut de



Les membres du conseil pendant les travaux

formation de Loudima constitue une bonne partie de leur histoire. « C'est ici que nous avons trouvé refuge pendant que nous étions recherchés par les fachistes sud-africains. Il avait plu au président Denis Sassou N'Guesso, pendant son mandat à la tête de l'Organisation de l'Unité africaine, de nous mettre à l'abri des agressions. La Namibie demeure reconnaissante au Congo pour cette décision courageuse et la plupart des cadres qui gèrent notre pays aujourd'hui sont passés par cette école. C'est vraiment une partie de nous », a révélé Nghidinihamba Urias Ndilula, ancien directeur de l'école dans les années 1980. Signalons que le premier conseil d'administration de l'Institut Inter-État de Loudima a été présidé, du côté congolais, par Arsène Claude Amona, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, et du côté de la Namibie, par Alfred Ilukena, secrétaire perma-

nent au ministère de l'Éducation de la Namibie.

L'IFTPL est situé sur le site de l'ancien camp de la South-West African People's Organisation (SWAPO) au village Kitaka dans le district de Loudima. Ce site a servi de refuge aux Namibiens qui étaient pourchassés du sud de l'Angola par les fachistes sud-africains. Depuis 2007, les chefs d'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, et namibien, Hifikepunye Pohamba, ont décidé de transformer ce camp en un institut de formation technique et professionnelle. La première pierre a été posée en 2009 et les travaux de construction et de réhabilitation ont débuté en 2011. À ce jour, les travaux sont exécutés à plus de 90%. L'Institut accueillera à la rentrée prochaine 200 apprenants venus de la Namibie et du Congo. L'inauguration, prévue au mois d'octobre, sera placée sous l'égide des deux chefs d'État congolais et namibien, apprend t-on.

Tiras Andang

ORDRE NATIONAL DES AVOCATS DU CONGO

Joël Paka réélu à la tête de l'institution

L'ancien bâtonnier du barreau de Pointe-Noire, Joël Paka, a été reconduit pour un mandat de deux ans à la tête de l'ordre national des avocats du Congo. Ceci, à l'issue du vote qui a départagé les avocats des barreaux de Brazzaville, Pointe-Noire et autres localités.

Le nouvel élu a obtenu 87 voix contre 49 (sur 136 votants). Une victoire face à maître Thomas Ndjolani, le bâtonnier du barreau de Brazzaville. S'adressant à ses collègues en guise de remerciement pour cette reconduction, Joël Paka a déclaré : « Cette victoire n'est pas une victoire isolée. Elle n'est pas la mienne c'est notre victoire à tous. C'est ensemble que nous conduirons les destinées de l'ordre. Nous avons triomphé mais nous n'allons pas nous asseoir sur ce triomphalisme. Nous allons nous remettre au travail, continuer ce que nous avons prévu. La route est longue, encore deux ans, et ça passe vite certainement mais nous

avons des objectifs à atteindre. Ces objectifs nous les atteindrons avec l'effort de toutes les énergies. » Interrogé sur son programme pendant ces deux années à venir, Joël Paka a ajouté : « Je viens d'être réélu par la volonté de mes confrères pour les objectifs et les défis que je me suis donnés dans mon programme que j'accomplirai avec l'appui de mes confrères. L'avocat a pour vocation de défendre au quotidien. C'est l'usager du droit et donc le programme, c'est à tous les avocats de le conduire pour les batailles qui sont les nôtres. »

Un mandat qu'il a dit placer sous le signe de la solidarité du rassemblement de tous les avocats du Congo. Bien que battu, maître Thomas Ndjolani a fait savoir qu'il partageait le résultat du vote dont il a cependant déploré l'exercice par correspondances. « Nous sommes des avocats et j'ai laissé... », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

SOLIDARITÉ

Plus de 300 malentendants reçoivent des appareils auditifs gratuits

Les prothèses auditives ont été données le 5 juillet, à Brazzaville, aux élèves de l'Institut des jeunes sourds et aux enfants du centre Ephrata de Diata. Un don de la fondation américaine Starkey, à l'initiative du Lions club Baobab, de Brazzaville, dirigé par Solange Gatera.

Désormais équipés, les élèves vont pouvoir suivre leurs cours dans des conditions très différentes. Le montant global du don représente 1,5 million FCFA. « Cette opération de pose de prothèses auditives gratuite est dirigée par Bill Austin. Elle a concerné les enfants de Brazzaville et s'étendra très prochainement sur tout le territoire national », a précisé Jean-Louis Portella, le trésorier de Lions club Baobab. Après la pose d'un appareil à l'un des enfants, le parent de ce dernier n'a pas caché son émotion : « Je ne sais pas comment exprimer ma joie,

car je viens d'écouter la voix de ma fille âgée de 15 ans qui n'a jamais prononcé un seul mot. Elle a entendu ce que je lui ai dit dans ma langue maternelle, c'est incroyable. »

La directrice de cabinet du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Marine Céline Tchissambou Bayonne, a souligné que cette opération permettrait au ministère de voir comment entrer en contact avec les laboratoires Starkey grâce au Lions club Brazzaville Baobab. Le ministère procédera à l'identification et au recensement des malentendants afin que l'action soit pérenne sur l'ensemble du pays. Rappelons que Lions club Baobab fait partie de la zone 242, dont la présidence est assurée par Belgaza Beyina. Il est parrainé par Cathy Nianga du Lions club Lissalisi.

Lydie Gisèle Oko





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Spécificités

- * AMD Processor, Windows OS
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 17" HD LED LCD, French Keyboard, DVD-RW

Prix : **265.000** TTC

Promotion Spéciale



Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 44-bit version)
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Cartouche HP 21 N/C
Prix : **73.500** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondère, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS vise l'élimination de la tuberculose dans plus de 30 pays

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a présenté le 3 juillet un nouveau cadre pour éliminer la tuberculose dans les pays où cette maladie est peu répandue, c'est-à-dire, les pays qui enregistrent moins de cent cas de tuberculose pour un million d'habitants.

Le cadre que l'OMS a présenté en collaboration avec la European Respiratory Society (ERS), définit une phase initiale de « pré-élimination », consistant à ramener le nombre annuel de nouveaux cas de tuberculose dans ces pays à moins de dix pour un million d'habitants d'ici à 2035. Il s'agit également d'éliminer complètement la tuberculose à l'horizon 2050, soit moins d'un cas par an pour un million d'habitants. « Alors qu'on peut prévenir et guérir la tu-

berculose, 155.000 personnes contractent encore la maladie et dix mille en meurent chaque année dans ces trente et trois pays. Des millions de personnes sont porteuses du bacille tuberculeux et risquent de tomber malades », souligne l'OMS dans un communiqué de presse.

Au nombre des pays, territoires et zones concernés, il y a vingt et un pays européens, sept pays des Amériques, trois de la Région OMS de la Méditerranée orientale et deux de la Région OMS du Pacifique occidental. Il s'agit de : Allemagne, Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Canada, Chypre, Cisjordanie et Bande de Gaza, Costa Rica, Cuba, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Is-

lande, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Puerto Rico, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

L'OMS appelle à redoubler d'efforts

L'OMS estime que ces pays sont conscients qu'ils doivent ensemble redoubler d'efforts pour éliminer la tuberculose en tant que problème de santé publique et éviter sa recrudescence. « Les pays à faible charge de morbidité ont déjà les moyens de faire énormément baisser le nombre de cas de tuberculose d'ici à 2035 », a constaté le Dr Hiroki Nakatani, Sous-Directeur général de l'OMS. « La couverture sanitaire universelle, grâce à laquelle chacun a

accès aux services de santé dont il a besoin sans pour autant s'exposer à des difficultés financières, est la base. Il reste à faire en sorte que les interventions bien pensées visent les gens qui en ont le plus besoin », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, l'OMS met en avant l'efficacité de huit domaines d'interventions essentielles à savoir : assurer un financement et une tutelle garantissant une planification et des services de grande qualité ; prendre en compte les groupes les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre ; prendre en compte les besoins particuliers des populations migrantes et les problèmes transfrontières ; dépister la tuberculose évolutive et l'infection tuberculeuse latente dans les groupes à haut risque et fournir un traitement

adéquat ; optimiser la prévention et la prise en charge de la tuberculose multi-résistante ; assurer une surveillance continue et procéder au suivi et à l'évaluation des programmes ; investir dans la recherche et dans de nouveaux outils ; soutenir la lutte contre la tuberculose à l'échelle mondiale.

Au nombre des plus vulnérables figurent les personnes démunies ou sans abri, les migrants et les minorités ethniques. En outre, les toxicomanes et les détenus, de même que les personnes vivant avec le VIH, ainsi que celles souffrant de malnutrition ou de diabète, fumeurs et gros buveurs risquent plus que les autres de contracter la tuberculose. Pour beaucoup d'entre eux, l'accès aux services de santé est difficile.

Yvette Reine Nzaba



Communiqué de presse

Ouverture au public du second module de l'aéroport international de Brazzaville Maya-Maya.



La société des Aéroports du Congo, AERCO, informe le public de la mise en service du second terminal de l'aéroport international de Maya-Maya Brazzaville qui a pris effet au 01 juillet 2014

Désormais doté d'une superficie totale de 44500 m², le terminal regroupant les deux modules, national et international, permettra d'accueillir les passagers dans de meilleures conditions.

Il est équipé d'une vaste salle d'embarquement avec plus d'une dizaine de portes d'embarquement dont six directement reliées à une passerelle ; d'une salle de livraison des bagages équipée de quatre tapis ; d'une salle d'enregistrement avec 24 comptoirs d'enregistrement et d'un circuit de correspondance permettant l'accès aisé à la zone d'embarquement pour les passagers en correspondance, avec un délai de transfert très réduit.

La capacité de l'aérogare est donc doublée, et de ce fait parfaitement adaptée au développement de la stratégie poursuivie par l'Etat Congolais, de faire de Brazzaville le hub le plus performant d'Afrique Centrale ; avec le concours de l'ensemble des acteurs du transport aériens.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans nos nouvelles installations.

La Direction.



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

IMMIGRATION

L'Italie invite l'Europe à « retrouver son âme »

Confrontée aux vagues de migrants, l'Italie veut faire de sa présidence européenne l'occasion décisive du changement.

Encore deux embarcations de migrants ont abordé mercredi dans le sud de l'Italie. Cela ne fait plus « nouvelle ». La saison chaude est la période des téméraires traversées des candidats à l'émigration. Et comme chaque année, les côtes du Sud de l'Italie, parce que proches de l'Afrique du Nord, sont les plus particulièrement visées. Cela ne suscite donc plus d'émotion, sauf que depuis la semaine dernière les embarcations, des rafiots qui prennent l'eau de partout, arrivent aussi chargées de vivants que de cadavres. Plus de 45, lundi dernier – « en majorité des originaires de l'Afrique centrale », affirment les capitaineries - ; 20, puis 75 autres cette semaine.

C'est un drame réel dont on ne semble pas vraiment prendre toute la mesure sur les bords de la Méditerranée. Et pas davantage dans les pays de l'Afrique subsaharienne où ces files de désespérés se font recruter, moyennant des sommes folles, pour aller chercher un mieux-être en Europe. Ou, à défaut, pour la traverser vers des pays plus tolérants, plus généreux et mieux offants en matière de travail ou de condition de sécurité. Car tous les migrants ne sont pas chassés de chez eux par la faim, le manque de perspectives ou les bouleversements climatiques. Un grand nombre fuit la guerre et les violences.

Ils sont surtout Érythréens et Somaliens, mais la désignation au faciès est une des données les plus aléatoires et

des plus discriminatoires, relèvent les organisations. Tel est pris pour Érythréen qui se trouve être parfaitement Kenyan ou Tchadien. L'Ivoirien supposé, s'il pouvait raconter son histoire authentique, pourrait bien être un Congolais ou un Angolais. Dans ce domaine, les associations d'humanitaires ont des récits pleins les tiroirs. Et le HCR, le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés, sait bien d'expérience qu'il faut courir d'abord au secours du désespéré qui frappe à sa porte, et non pas de vérifier au préalable si le passeport qu'il présente fait bien partie des stocks légaux d'un État. Il y a urgence. Le Premier ministre italien, Matteo Renzi, a prononcé son discours de politique générale mardi à Strasbourg, au Parlement européen où il prenait officiellement en charge la présidence tournante de l'Union européenne pour les six prochains mois. « *Si l'Europe faisait un selfie, quelle image verrait-on sur l'écran ?* », a lancé M. Renzi dans un discours au ton très pathétique. Le président du Conseil italien (Premier ministre) faisait surtout référence aux questions économiques qui divisent partisans et adversaires de plus de flexibilité et/ou d'austérité. Mais, appelant l'Europe « à retrouver son âme », il invitait également ses pairs à prendre leur part au poids migratoire.

Le débat annoncé s'est ensuite dilué dans un échange de pics avec des élus allemands de droite, mais un peu plus tard, dans une interview à la télévision de son pays, M. Renzi a pu revenir sur le thème de l'immigration. Il a ainsi suggéré que le HCR installe des guichets d'accueil en Libye, pays de départ de beaucoup de migrants, afin de traiter sur place les cas qui méritent

un traitement comme réfugié et les dispatcher vers tous les pays d'Europe. Ce faisant, il écrèmerait toutes les situations qui relèvent du simple désespoir. Il sera à voir dans les jours à venir quel accueil une telle proposition recevra de la part des institutions onusiennes, européennes et libyennes. Le fait qu'une telle manière de faire relâcherait peut-être la pression migratoire sur la seule Italie, car la règle pour les requérants d'asile déboutés veut qu'ils soient renvoyés dans le premier pays européen touché. Qui est souvent l'Italie ! Rome se retrouve dans une situation intenable, a plaidé M. Renzi, car le pays doit à la fois faire face aux clandestins arrivants et gérer les déboutés du droit d'asile refoulés à la frontière des autres pays européens. Le Premier ministre a de nouveau loué le dispositif du Mare Nostrum mis en place par son pays pour sauver, en Méditerranée, les désespérés à bord des « navires de la mort ».

« *Je préfère sauver des vies humaines plutôt qu'assister sans rien faire à la noyade d'enfants* », a affirmé M. Matteo. Car ce dispositif est très décrié, notamment par la droite italienne qui y voit un gaspillage d'argent. « *S'il n'y avait pas Mare Nostrum, (les passeurs) jetteraient (les migrants) en mer. Il y aurait toujours le même désespoir, la nécessité vitale de fuir et des passeurs sans scrupules* », a plaidé le commandant de cette force navale spéciale, l'amiral Luigi Binelli Mantelli. « *Les fonds ont été donnés pour les centres d'accueil et pour ramener à la maison les clandestins. Mais ce n'est plus une question de contrôle des frontières, c'est bien plus large* », a expliqué l'officier.

Lucien Mpama

L'AFRIQUE EN BREF

SÉNÉGAL : DES ÉTUDIANTS CONGOLAIS DÉPLORENT L'AUGMENTATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

Le Collectif des étudiants congolais de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar devait faire un sit-in le 7 juillet devant l'ambassade du Congo-Brazzaville au Sénégal. En effet, plus de 120 étudiants congolais n'ont pu suivre les cours cette année à cause de l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants hors Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans les établissements publics au Sénégal. Ils s'étaient donné rendez-vous hier matin devant leur ambassade avec un mot d'ordre : pousser les autorités congolaises à revoir les accords avec le Sénégal pour la baisse des frais d'inscription dans les universités sénégalaises. Pierre Michel Nguimbi, ambassadeur du Congo-Brazzaville au Sénégal, promet une solution pour l'année prochaine car ces éléments n'ont pas été impartis dans le budget actuel de l'État congolais.

CENTRAFRIQUE : LE MINISTRE FRANÇAIS DE LA DÉFENSE ESTIME QUE LE PROCESSUS POLITIQUE EST EN PANNE

Jean-Yves Le Drian, a entamé lundi une nouvelle visite à Bangui. Il a estimé que le regain de tensions en Centrafrique est la conséquence du blocage du processus politique pour stabiliser le pays, actuellement « en panne ».

« *Le règlement de tout ça ne peut-être que politique, or la politique est en panne* », a souligné le ministre de la Défense dans un entretien la veille de son départ. Selon Jean-Yves Le Drian, l'arrivée en février de la présidente de transition Catherine Samba Panza n'a pas permis la relance d'un processus politique qui est bloqué. Une dizaine de soldats français de la force Sangaris ont été blessés la semaine dernière lors d'accrochages avec des groupes armés. Les tensions entre communautés restent en particulier vives dans la région de Bambari, à l'est de Bangui, où de violents accrochages ont fait des dizaines de morts fin juin.

NIGERIA : 63 OTAGES ÉCHAPPENT À LEURS RAVISSEURS DE BOKO HARAM

Retenues en otage depuis le 16 juin à la suite d'une série d'attaques attribuées au groupe islamiste Boko Haram, dans le village de Kumbamba, dans le district de Damboa, 63 des 68 femmes captives ont profité de l'absence de leurs ravisseurs pour prendre la fuite. Ces derniers étaient alors aux prises avec l'armée nigérienne. Vendredi soir, des heurts ont en effet opposé les islamistes à l'armée, après une attaque des insurgés à Damboa, au cours de laquelle 53 islamistes ont été tués, selon l'armée. Une grande majorité de ces rescapées - dont certaines âgées de 3 à 12 ans - ont depuis réussi à retrouver leurs familles, confirme une source sécuritaire.

JUSTICE : LE BÉNIN ABRITE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE SUR LA PEINE DE MORT EN AFRIQUE

La première Conférence continentale sur la peine de mort en Afrique, organisée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), en coopération avec les autorités béninoises, s'est tenue du 2 au 4 juillet à Cotonou au Bénin. Cette conférence, qui a permis de rassembler des représentant(e)s des États membres de l'Union africaine (UA), des parlementaires, des institutions nationales des droits de l'homme ou encore, des organisations de la société civile, a été l'occasion de débats sur la question de la peine de mort en Afrique et sur l'adoption d'un instrument juridique régional consacrant son abolition.

Tiras Andang

**NOUVEAU FORFAIT
PLAQUETTES
DE FREINS**

À PARTIR DE
45 000 FCFA TTC

Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT
du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014

NO NA LA
CONTREFAÇON

 **CFAO MOTORS CONGO**
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com

 **TOYOTA**
PIÈCES D'ORIGINE

CRISE CENTRAFRICAINE

Addis-Abeba abrite la 5^e réunion du Groupe international de contact

Les participants à cette réunion, dont les travaux ont été lancés le 7 juillet en Ethiopie, vont se pencher sur les derniers développements de la situation en cours et proposer des pistes de solution de sortie de crise.

Ils feront également le point sur la mise en œuvre de la feuille de route de transition, à la lumière des conclusions de la réunion du GIC RCA qui s'est tenue le 21 mars à Brazzaville, et de la concertation des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céec), tenue récemment à Malabo en Guinée Équatoriale, en marge du dernier sommet de l'Union africaine.

Le Premier ministre centrafricain, André Nzapayéké, profitera de la tribune de cette réunion pour présenter l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire de son pays et mobiliser la communauté internationale à la cause de la RCA, à quelques mois de l'organisation des élections prévues l'année prochaine.

Prendront part à cette rencontre internationale, le général Babacar Gaye, chef de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) et le Secrétaire général de la Céec, l'ambassadeur Ahmad Allam Mi, ainsi que le général Léonard Essongo, représentant du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, médiateur dans la crise centrafricaine. Sur place en Centrafrique, les membres de la Séléka sont depuis ce matin en assemblée générale, en vue de mettre en place un nouveau bureau politique, avant la signature d'une déclaration commune entre Séléka et antibalaka.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

La Chine gagne le marché des énergies renouvelables

Aujourd'hui, près de 80% du commerce mondial sur les énergies renouvelables est détenu par des sociétés du Sud, notamment asiatiques.

Lors de la première assemblée des Nations unies pour l'environnement, qui a lieu à Nairobi (Kenya), du 23 au 27 juin, le ministre burkinabé de l'Environnement et du Développement durable, Salifou Ouedraogo, a expliqué : « *Nous dépendons encore du pétrole, nous l'importons, cela nous coûte cher, alors que dans les pays sahéliens, nous bénéficions de 350 jours de soleil.* » Faisant des énergies renouvelables sa « bataille », il a ajouté : « *Nous devons aller vers le solaire, ce qui évitera aussi la pression sur les forêts. Mais les besoins sont énormes, et cela nous coûtera des milliards : nous avons besoin d'aide.* »

Pour répondre à cette demande croissante, la Chine, l'Inde, ou le Brésil rivalisent avec les pays occidentaux. Selon le rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), si le commerce mondial sur les énergies renouvelables - incluant le solaire - se caractérisait, à 65%, par une domination des échanges Nord-Nord ou Nord-Sud en 2004, la tendance

s'est inversée en 2012 : l'ensemble des échanges du Sud vers le Sud et du Sud vers le Nord avoisinait les 80% des échanges mondiaux. Le leader mondial sur le marché des énergies renouvelables en 2012 reste la Chine, avec une augmentation de 22%, majoritairement dans les technologies solaires. En misant sur les énergies renouvelables, les pays africains peuvent à la fois dopper leur économie et lutter contre le changement climatique et l'offre asiatique est difficile à concurrencer pour l'Europe. La Chine a vite com-

pris que dans une dizaine d'années, l'énergie solaire dominera le marché des énergies renouvelables en Afrique. Elle est en train d'inonder le continent de produits très compétitifs sur ce marché. Pékin est déjà le premier producteur mondial de panneaux solaires, avec plus de la moitié de la production mondiale de cellules photovoltaïques. Le marché est énorme et très prometteur surtout pour les petits panneaux so-

lares, accessibles aux populations les plus démunies, notamment en milieu rural. Si le potentiel solaire n'a pas échappé aux pays européens qui ont monté l'immense projet Desertec au Maghreb dont l'objectif est de produire de l'énergie solaire en couvrant le Sahara de panneaux photovoltaïques, ils comptent aussi approvisionner l'Europe à hauteur de 15% de ses besoins énergétiques. Le développement énergétique est, certes, une nécessité partout dans le monde, mais surtout en Afrique,

« Nous devons aller vers le solaire, ce qui évitera aussi la pression sur les forêts. Mais les besoins sont énormes, et cela nous coûtera des milliards : nous avons besoin d'aide. »

car il engendrera à la fois un essor économique, une sécurité et une indépendance énergétique. La Chine a anticipé en y investissant beaucoup plus. Elle a aussi vite compris que les énergies renouvelables doivent dépasser le statut de solution de niche pour représenter désormais une part significative et en forte croissance de l'offre globale d'énergie en Afrique.

Noël Ndong

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations + 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation 100% Pratique

• Initiation • Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique • Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel • Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr



SUPER PROMO

AVEC X-OIL CONGO, PARTAGEONS NOTRE PASSION DU FOOT

VIDANGE

GTX20W50 4 LITRES + FILTRE A HUILE

BRAZZAVILLE : 13 500 F CFA

POINTE-NOIRE : 11 500 F CFA

VIDANGE (BUS)

GTX20W50 7 LITRES + FILTRE A HUILE

BRAZZAVILLE : 26 800 F CFA

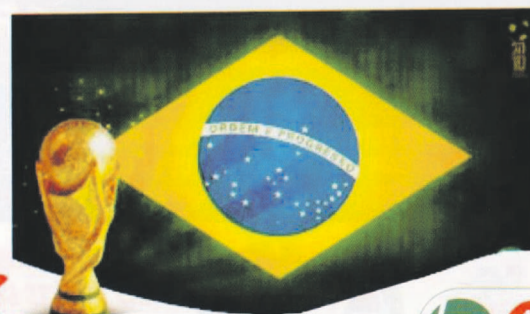
POINTE-NOIRE : 24 000 F CFA



PLUS QU'UN LUBRIFIANT, LA TECHNOLOGIE EN MOUVEMENT

ET CE N'EST PAS FINI !!!

Pour le plein de votre véhicule ou l'achat de 10 litres d'huile CASTROL, nos QUICK SHOP vous invitent à participer au tirage au sort et gagnez des bons d'achat d'une valeur de 5.000 FCFA, 10.000 FCFA, 20.000 FCFA et 30.000 FCFA



AVEC



**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES
CHARGE D'ELABORER DES ETUDES TECHNIQUES DES PISTES AGRICOLES
DANS LES DEPARTEMENTS DES PLATEAUX, DU POOL ET DE LA BOUENZA**

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale ont convenu d'un financement additionnel de 5 milliards deux cent cinquante millions de francs (5 250 000 000) CFA, en vue de la mise en œuvre des activités complémentaires du PDARP, de 2014 à 2015, à la suite d'un premier projet initial qui a débouché sur les résultats satisfaisants. Dans le cadre de l'accomplissement des activités de la composante 2 (réhabilitation des pistes rurales et des infrastructures de marchés), le PDARP se propose de réhabiliter des pistes agricoles dans des pôles de croissance agricoles sur environ 80 kilomètres.

Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est de localiser, définir et évaluer les travaux qui permettront de garantir durablement la circulabilité normale des pistes, en toute saison, à une vitesse de l'ordre de 40 km/h, sans nécessairement en assurer le confort et de réduire, au maximum, les charges d'entretien.

Le Bureau d'étude devra, en conséquence, identifier les points critiques qui empêchent les pistes concernées d'offrir effectivement le niveau de service attendu. A cet effet, il devra déterminer la nature des travaux devant permettre de corriger ces points critiques, au travers d'opérations localisées de débroussaillage, déforestation, abattage d'arbres, décapage, traitement de bourbiers, reprofilage, rechargement, assainissement et construction des ouvrages de franchissement et/ou de traversée.

Profil du bureau d'études

- une solide expérience en études et contrôle de travaux de routes en terre ;
- avoir réalisé au moins trois études similaires en nature et complexité comparables ;
- disposer, au moins, des compétences suivantes :

- un ingénieur TP de niveau universitaire (BAC+5), chef de mission, ayant au minimum sept (7) années d'expérience générale avec cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparables, dont au moins deux (2) ans en tant que chef de mission ;
- un ingénieur géotechnicien, ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable ; et
- un topographe ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et de complexité comparable.

Durée de la mission : La durée de la mission est de 8 semaines.

Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux procédures applicables aux projets financés par la Banque Mondiale. La méthode de sélection est la Qualification de consultants.

Les cabinets d'études intéressés peuvent obtenir les termes de référence détaillés ou toutes autres informations complémentaires à l'adresse ci-dessous les jours ouvrables, de 9h30 à 15h00, et déposer leur dossier de manifestation d'intérêt sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le 28 juillet 2014 :

M. le Coordonnateur du PDARP Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Mpila, Brazzaville-République du Congo Tél. : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30/E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Le Coordonnateur,

Isidore ONDOKI

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veuillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)
Tél: 05 009 00 90/ 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH
Tél: 05 533 17 87/ 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

MyTontines

GESTION des MUTUELLES du Personnel, TONTINES, APE et CLUBS sur INTERNET, TABLETTES et TELEPHONES PORTABLES : Révolution ou Evolution ?

- Promotionnel National, pour toute inscription avant le 31 Juillet 2014, bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuits. Code Promotion à retenir pour saisie sur le site : LM987654
- Site : www.mytontines.com
- Email : contact@mytontines.com
- Skype : mytontines
- Représentation Nationale : Voir sur le site

**Identifiez
votre entreprise !!!**



**Livraison badges
24 H chrono**

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

LITTÉRATURE

« La source de joies », troisième roman de Daniel Biyaoula

Dans cet ouvrage de 246 pages, paru aux éditions Présence africaine, l'auteur nous plonge dans l'Afrique moderne, ses affections, ses joies et ses espoirs.

Ce roman nous raconte combien la vie peut entraîner l'homme à adopter des comportements extrêmes. L'auteur retrace la dérive matérielle et spirituelle de six amis d'enfance : Basile Buétubuana, Laurent Tchiyembéka, Constant Zakala, Raphaël Ngoma, Sébastien Ibakolo et Serge Maluona, tous issus des bidonvilles miséreux d'un pays d'Afrique centrale. Ils ont scellé leur amitié en s'aspergeant d'eau claire d'une source de montagne découverte au hasard de leurs balades d'adolescents. Mais les circonstances de la vie les ont vite séparés.

Basile est parti en France où il a fait plusieurs années de prison avant de réussir à s'installer comme menuisier, tandis que d'autres sont restés au pays. Serge, Raphaël et Sébastien sont devenus des hommes d'affaires puissants, membres du parti au pouvoir. Ils vivent dans l'abondance qui ne tarde pas à les corrompre. Constant et Laurent quant à eux, n'ayant pas eu les mêmes opportunités que leurs amis, ils sont restés de petits instituteurs, luttant à leur manière pour subvenir aux besoins de leur famille. Tous ne se voient plus que rarement. Mais le retour de Basile au pays natal les réunit à nouveau. C'est le point de départ de ce récit dramatique d'amitié, de déception et de trahison que raconte Daniel Biyaoula dans cet ouvrage.

Docteur en microbiologie, Daniel Biyaoula est auteur de L'Impasse ; Agonies, deux romans publiés aux éditions Présence africaine. De nationalité congolaise, né à Brazzaville, Daniel Biyaoula obtient en 1997 le grand prix littéraire d'Afrique noire.

Rosalie Bindika

COUPE DU MONDE 2014

Européens et Sud-Américains se disputent les places pour la finale

Ce soir, dans la première demi-finale, l'Allemagne va en découdre avec le Brésil avant que la Hollande ne défie l'Argentine demain. Des rencontres qui présagent une finale 100% sud-américaine ou européenne à défaut d'une finale entre une équipe d'Europe face à une d'Amérique du Sud.

Brésil-Allemagne

Ce 8 juillet à Belo Horizonte, c'est le Brésil qui ouvrira le bal des demi-finales devant l'Allemagne. Les Brésiliens déterminés à remporter cette édition de la Coupe du monde n'envisagent pas de perdre à domicile. C'est pour eux une occasion ou jamais. Alors que les Allemands veulent rompre avec le malheur de se faire éliminer en demi-finale, qui les poursuit depuis 2006. Cette année-là, en effet, la Nationalemannschaft s'est arrêtée à cette étape de la compétition avant de connaître le même sort en 2010 en Afrique du Sud.

Plus loin, l'Allemagne avait perdu la finale du Mondial 2002 face au Brésil (0-2). Seule une victoire demain leur permettra d'oublier les déboires de 2002. Mais, le Brésil refusera d'être battu dans sa propre maison même s'il est privé de son meneur Neymar et de Thiago Sylva, le grand rempart de la charnière défensive. Cette demi-finale s'annonce donc houleuse entre les deux formations. Depuis le début de la compétition, rappelons-le, les Allemands ont inscrit 11 buts contre 4 encaissés. Le Brésil, cependant, en a marqué 10 et en a encaissé autant que l'Allemagne. Les défenseurs des deux formations sont à la même hauteur.

Hollande-Argentine

Demain, mercredi, à Sao Paulo, le tour reviendra à la Hollande et l'Argentine de se frayer vers la finale. Les Hollandais n'ont pas encore oublié leur défaite en finale de la toute dernière édition du Mondial en 2010 devant

l'Espagne. C'est avec un esprit revancharde qu'ils aborderont la demi-finale face aux Argentins. Ces derniers, menés par Lionel Messi, ont soif de vaincre d'autant plus qu'ils n'avaient plus jamais atteint cette étape de la compétition depuis le Mondial 1990 avec Maradona. Cette fois-ci, ils tenteront donc de jouer leur va-tout pour se faire une place et peut-être rééditer les exploits de 1978 et de 1986 où ils étaient sacrés champion du monde.

Ce que l'histoire nous enseigne

Depuis que le football existe, jamais une équipe européenne n'a remporté une Coupe du monde en Amérique du Sud en cinq éditions organisées dans cette Coupe du monde : 1930 en Uruguay, 1950 au Brésil, 1970 et 1986 au Mexique, 1978 en Argentine. En cette année 2014 au Brésil, on se demande si les Européens parviendront à briser ce mythe ou si encore les Sud-Américains continueront à

prouver qu'ils sont maîtres chez eux. Les deux représentants de l'Europe savent bien que le Brésil a déjà remporté une Coupe en terre européenne. C'était en 1958 en Suède devant le pays hôte qui est tombé sur le score de 2-5. Par sursaut d'orgueil, l'Allemagne et la Hollande sont obligées de remporter cette édition pour parvenir à égalité.

Probabilité sur la finale Si l'Argentine et le Brésil s'imposent, on assistera à une finale 100% sud-américaine. La même chose si l'Allemagne et la Hollande se qualifient pour une finale 100% européenne en terre brésilienne. Un exploit ! Les pronostics vont donc dans tous les sens selon que l'on souhaite la défaite ou la victoire de telle ou telle équipe. C'est finalement dans cette optique que certains pensent que chacun des deux continents placera une équipe en finale. Les supporters croisent les doigts en attendant la réalité du terrain.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

L'AC Léopards de Dolisie se dirige vers son troisième succès consécutif

Les Fauves du Niari ont pris ce 5 juillet une bonne option en vue de décrocher leur troisième succès consécutif en s'imposant au stade Alphonse-Massamba-Débat face à Saint-Michel de Ouenzé, sur un score d'un but à zéro, pendant que leurs poursuivants, les Diables noirs, étaient tenus en échec 0-0 par la Jeunesse sportive de Talangaï (JST).

Le but de Kessel Tsiba Moukassa dès l'entame de la deuxième partie (47^e minute) a fait du bien à l'Athlétic club Léopards (44 points) qui, après avoir manqué l'occasion à domicile de creuser l'écart en recevant à Dolisie les Diables noirs, l'a réussi lors du duel à distance entre les deux clubs qui mènent le peloton du championnat congolais.

De neuf, l'écart est passé à onze points à cause du penalty manqué dans le dernier quart du match contre la JST, par le capitaine des Jaune-et-Noir, Lorry Nkolo. Ce nul de zéro but partout des Diables noirs face à la JST laisse croire que le championnat national d'Élite 1 n'attendra peut-être pas la dernière journée pour rendre son verdict. Avec cet écart, les Diabolots (33 points) n'ont plus leur destin en main. Ils ont sorti les calechettes pour examiner les possibilités de revenir à la hauteur des Fauves du Niari. La seule option est de souhaiter quatre défaites des Léopards dans cette phase retour. Mais à condition qu'ils remportent le reste de leur match.

Certains supporters disent que la messe est déjà dite pour les Diables noirs. Les

performances des Léopards lors de la phase aller sont impressionnantes. Ils ont glané 41 points sur 45 possibles, aucune défaite et deux matchs nuls. Si le titre national tend déjà les bras à l'AC Léopards, la lutte pour la troisième place continue à entretenir le suspense. Elle a changé de propriétaire à l'issue de la 16^e journée. L'Interclub (27 points) a récupéré la troisième place aux dépens de l'Étoile du Congo, en s'imposant 2-1 devant le FC Kondzo. Étoile du Congo (26 points) perd une place au classement et se loge à la quatrième place après son nul d'un but partout le 5 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire face à l'Association sportive La Ponténégrine. Les Aiglons (24 points) reviennent à la hauteur du FC Kondzo après son succès à Pointe-Noire 1-0 devant Nico-Nicoyé.

Ils sont sous pression du FC Bilombé qui a surpris Patronage Sainte-Anne à Brazzaville 1-0. Tongo FC et La Mancha se sont neutralisés à Brazzaville 2-2. La meilleure opération de cette 16^e journée est à mettre au crédit de V-Club qui a étrillé l'AS Cheminots 5-0.

Notons qu'à l'occasion de la reprise du championnat national d'Élite 1 et de la poursuite du championnat national Ligue 2, le président de la Fédération congolaise de football demande aux présidents des clubs de bien vouloir se rapprocher de la Commission ad hoc d'organisation des compétitions nationales pour le retrait de dix ballons réservés à chacune des seize équipes d'élite et de cinq ballons à chacune des équipes de Ligue 2.

James Golden Eloué

IN MEMORIAM

10 juillet 1974-10 juillet 2014

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

Voici quarante (40) ans déjà qu'il a plus au seigneur de rappeler à lui son serviteur Léon EBIOU, affectueusement appelé « Papa Léon » pour les intimes.

En ce jour de triste anniversaire, Aimé Augustin Ebiou, Inspecteur Principal des Impôts, les enfants, petits fils, arrières petits fils Ebiou Léon ainsi que toute la famille, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cet effet, des messes d'action de grâce seront dites à la paroisse Saint

Joseph ouvrier de Djambala, saint Louis Marie Grignon de mont fort de Brazzaville, et notre Dame de l'Assomption de Pointe-Noire, le dimanche 13 juillet 2014 à partir de 9 heures précises.

Que son âme repose en paix !



FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges en Ligue Europa

Ligue Europa, matchs aller du premier tour préliminaire

En déplacement en Islande, chez le FRAM, Kalju d'Allan Kimbaloula s'est imposé 1-0 et fait une bonne affaire avant le match retour, en Estonie, ce jeudi. Titulaire, le milieu offensif international s'est créé deux occasions. En discussion avec son club, Fodé Doré, qui a des envies d'ailleurs, n'était pas dans le groupe du Botev Plovdiv. Sans Doré ni Younes Hamza, la formation bulgare l'a emporté 4-0 face au FC Libertas. Le match retour à San Marin, jeudi, devrait n'être qu'une formalité pour le finaliste de la Coupe de Bulgarie. Reste à savoir si Doré sera ou non du voyage.

Camille Delourme

TRANSFERTS (FOOTBALL)

Ted Lavie au Stade Bordelais

Après une saison blanche, Ted Lavie Mienandy s'est engagé en faveur du Stade Bordelais, qui évolue en CFA. L'ancien coéquipier de Chamakh, Mavuba et Mouithys en équipe de jeunes apportera son expérience au 8e du groupe D de la saison passée. Formé aux Girondins de Bordeaux, le milieu défensif ou défenseur de 28 ans revient donc dans une ville qu'il connaît bien, mais où il a peu joué (6 matchs pros), puisqu'il a essentiellement joué en réserve avant d'être prêté à Gueugnon (3 matchs en 2006-2007) puis Angers (22 matchs, 1 but en 2008-2009). S'ensuivront des aventures plus ou moins abouties à Cannes (25 matchs de National), puis le Kawkab de Marrakech (8 matchs de 2^e division). Son retour en France, à Cherbourg, n'avait pas été couronné de succès avec la relégation du club en CFA (21 matchs, 10 cartons jaunes, 1 rouge).

C.D.

ENJEUX DE L'HEURE

Cacophonie à l'opposition républicaine

Léon Kengo wa Dondo continue de se prévaloir de sa qualité d'autorité morale de l'opposition républicaine, nonobstant la fronde orchestrée contre lui par une frange des membres qui militent pour la suppression de ce poste.

Il ne fait pas bon vivre ces derniers temps à l'opposition dite républicaine. Entre le coordonnateur de cette plate-forme et celui qui en incarne l'âme en tant qu'autorité morale, le torchon brûle.

Les deux personnalités, en l'occurrence, le séillant Lisanga Bonganga et Léon Kengo wa Dondo n'émettent plus sur la même longueur d'ondes quant à la manière de conduire ce regroupement politique englué dans une crise interne qui risque de l'emporter. À la base de cette situation, une sortie médiatique de Jean Pierre Lisanga Bonganga. Ce dernier, qui restituait le 3 juillet devant la presse la convention qu'il avait initiée sur l'évaluation des recommandations des concertations nationales, avait saisi l'opportunité pour recadrer certaines questions liées au fonctionnement de l'opposition républicaine. L'une des grandes résolutions des assises convoquées par Lisanga Bonganga demeure sans doute la suppression de l'organe Autorité morale dans les structures de l'opposition républicaine. « *Tous les responsables des partis qui ont été à la base de la création de cette plate-forme ont décidé à l'unani-*

mité de maintenir seulement la plénière, le conseil national et la coordination sauf l'organe Autorité morale », a fait savoir Lisanga Bonganga.

La conséquence de cette décision est que Léon Kengo wa Dondo jusque-là considéré comme seule autorité morale investie en vertu de l'acte constitutif ne peut plus se prévaloir de cette qualité. « *Cen'est pas un problème personnel avec Kengo pour qui nous avons beaucoup de respects mais c'est la décision de la convention* », a expliqué Lisanga Bonganga. En fait, le leader des FAC/opposition et coordonnateur de l'opposition républicaine estime que Léon Kengo et sa clique paient là les frais de leur incohérence vis-à-vis de la ligne politique défendue par l'opposition républicaine. Alors que cette dernière avait rejeté toute idée de révision constitutionnelle, Léon Kengo wa Dondo s'en est accommodé jusqu'à vouloir embarquer la plate-forme dans cette dynamique. Une attitude que dénonce Lisanga Bonganga tout en précisant que la priorité des FAC/opposition en participant aux concertations nationales était d'obtenir la libération inconditionnelle des détenus politiques et non de participer à un quelconque gouvernement de cohésion nationale. Les décisions de la convention initiée par Lisanga Bonganga et compagnie ont vite été rejetées par Léon Kengo wa Dondo et la frange des opposants qui lui sont restés fidèles. Dans la foulée, les proches du président du Sénat ont dégainé

en sortant leur artillerie. Le coordonnateur des FAC/opposition fut l'objet des tirs croisés. Sa démarche est décriée pour autant qu'il n'avait réuni qu'une portion congrue des membres de l'opposition républicaine ne dépassant pas dix pour cent.

« *Il est anormal qu'un groupe d'individus puissent engager l'ensemble de l'opposition républicaine, une organisation de plus de cent partis et personnalités politiques* », s'enquit un proche de Léon Kengo. La démarche de Lisanga Bonganga est qualifiée de cavalière et jugée non inclusive. Et de la sorte, les décisions qui découlent de la fameuse convention sont considérées comme de nul effet. En plus, l'on fait savoir qu'en tant que coordonnateur intérimaire de l'opposition républicaine, Lisanga Bonganga a outrepassé les limites à travers son comportement qui frise un abus de pouvoir. De son côté, Léon Kengo wa Dondo continue de se considéré toujours comme l'autorité morale attirée de l'opposition républicaine. Tout en déconsidérant l'acte posé par celui qui était encore hier son bras droit, il fait savoir que toute prise de position engageant l'opposition républicaine devrait dorénavant être revêtue de son sceau. En attendant, la division est quasi consommée dans ce regroupement politique symptomatique de la fragilisation de l'opposition à la veille des prochaines joutes électorales.

Alain Diasso

DIPLOMATIE

Un nouvel ambassadeur d'Italie pour Kinshasa

Le Congo ayant donné son feu vert, Massimiliano d'Antuono devient le nouvel ambassadeur d'Italie.

C'est un diplomate de carrière que Rome vient de désigner comme nouvel ambassadeur à Kinshasa. Massimiliano d'Antuono quitte New York, où il était conseiller à la représentation permanente de l'Italie à l'ONU. À 47 ans, l'homme a pourtant une carrière bien remplie même si Kinshasa est son tout premier poste comme ambassadeur plénipotentiaire de plain-titre.

Massimiliano d'Antuono est un Romain né en 1967. Après un doctorat en sciences politiques à l'université de Rome en 1995, il embrasse la carrière diplomatique trois ans plus tard, en 1998. Et, depuis, il a gravi normalement les échelons dans les structures ou départements de la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères. D'abord à la Direction générale de l'immigration et des affaires sociales. Ensuite, un premier poste au sein d'une ambassade, celle de Tirana (Albanie) où il est, de 2000 à 2002, premier secrétaire commercial.

Après Tirana, c'est New York, une première fois. Il est secrétaire à la représentation permanente italienne à l'ONU, avant d'être affecté, trois ans plus tard, à l'ambassade d'Italie à Ryad, en Arabie Saoudite où il est premier secrétaire commercial. Retour à la Farnesina, à Rome, à la Direction générale pour les pays d'Asie, d'Océanie, du Pacifique et de l'Antarctique.

Dans le courant de la même année 2007, il assume la mission de membre civil d'une unité de reconstruction dans la province de Herat, en Afghanistan. En 2008, il est nommé à Rome chef adjoint de l'unité de crise du secrétariat général du ministère des Affaires étrangères avant de revenir à New York, pour la deuxième fois, mais toujours à la représentation permanente italienne à l'ONU.

Lucien Mpama

ÉLECTRICITÉ

Le projet Grand Inga présenté au Forum Afrique énergie

Le sommet qui s'est tenu à Istanbul, en Turquie, avait comme objectif de stimuler le développement du continent africain en recherchant des financements, afin de la doter des infrastructures durables, de garantir l'accès à l'électricité et d'éliminer la pauvreté.

Les trente minutes d'exposé accordées au coordonnateur de la Cellule de gestion d'Inga 3 (CGI 3), Bernard Diaye, au cours de la session spécifique du Forum Afrique énergie tenu du 17 au 21 juin à Istanbul ont suffi pour présenter le projet de construction de la future centrale hydroélectrique d'Inga ainsi que la loi sur la libéralisation du secteur d'électricité promulguée le 17 juin en RDC. La présentation en Power point a également permis de convaincre les opérateurs américains, européens et asiatiques (les Chinois) qui ont manifesté leur intérêt à ce projet.

Dans son exposé, l'ingénieur Bernard Diaye a notamment évoqué les avantages et opportunités économiques liées à la réalisation de ce projet du Grand Inga retenu comme un des facteurs de développement du continent africain. Ce panéliste a expliqué aux participants à ces travaux que « *Grand Inga est la réponse au déficit criant de l'énergie en RDC et dans le continent, notamment l'Afrique centrale, l'Afrique australe, l'Afrique*



La délégation congolaise avec des participants au sommet d'Istanbul

de l'est et une partie de l'Afrique de l'ouest ».

Un secteur ouvert aux privés

Pour Bernard Diaye, construire Inga maintenant est une opportunité pour les initiatives privées, en marge de la promulgation de la loi sur la libéralisation du secteur de l'électricité en RDC, qui ouvre la porte à tout investisseur désireux de transformer progressivement, comme l'a souligné le ministre congolais en charge du secteur, l'énorme potentiel hydroélectrique du pays estimé à cent mille mégawatts.

« *Le pays est en phase de réaliser plusieurs réformes sectorielles dans le cadre de l'assainissement du climat des affaires, pour permettre l'intervention des capitaux privés* », a expliqué le coordonna-

teur de la CGI 3. Parmi les grandes lignes de cette loi, on note la libéralisation du secteur de l'électricité, la sécurisation des investissements privés, réglementation du secteur d'électricité, afin d'attirer les investisseurs et accroître la production, améliorer le transport et la distribution en RDC. Cette loi, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Révolution de la modernité, a donc pour ambition de créer les conditions nécessaires au développement du potentiel énergétique de la RDC, à travers la libéralisation du secteur et l'ouverture du marché de l'électricité aux opérateurs privés. « *Fruit d'un travail en profondeur, sous l'impulsion du gouvernement, cette loi entend garantir la promotion à l'électrification du milieu rural et périurbain et la protection tant de l'opé-*

rateur que du consommateur », a rassuré le ministre en charge des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala.

Parmi les innovations apportées dans le secteur de l'électricité par cette loi, on peut citer le recours au partenariat public-privé permettant d'accélérer la promotion et le développement du secteur sur l'intégralité du territoire, la mise en place d'un système permettant le respect des règles de concurrence loyale dans le secteur ainsi que la protection des consommateurs et la répartition des préjudices subis par ces derniers du fait d'un exploitant.

Il y a également la couverture des besoins en électricité de toutes les catégories de consommateurs, tant en milieu urbain, périurbain que rural, par des fournitures d'énergie de qualité et dans le respect des normes de l'environnement et de sécurité ainsi que la fixation de règles tarifaires claires fondées sur les principes de vérité des prix, d'égalité, d'équité et de non-transférabilité des charges.

Cette loi a été motivée par le diagnostic posé depuis 2008 par le gouvernement a mis en évidence la nécessité d'une politique et d'une stratégie nationale d'électricité, d'un cadre juridique adapté et attractif et d'une autorité de régulation sectorielle à même de répondre aux enjeux de l'évolution actuelle de l'environnement politique, économique et social sur le

plan tant interne qu'international. Profitant de son séjour en Turquie, le coordonnateur de la CGI 3 a rencontré la délégation sud-africaine pour discuter sur la revue à mi-parcours des recommandations des présidents Joseph Kabila et Jacob Zuma en marge de la coopération sur le Grand Inga. La partie sud-africaine a félicité la RDC pour le niveau d'avancement du processus de développement de ce projet et a souhaité une prochaine rencontre dans le cadre de la mise en place du processus PPP.

Ce forum a été l'occasion pour le gouvernement de la RDC, dont l'idéal reste de respecter le chronogramme fixé, de présenter le projet Grand Inga à la communauté internationale, aux investisseurs et aux entreprises évoluant dans le secteur énergétique. La délégation congolaise est rentrée au pays avec la joie d'un pari gagné soutenue par des réactions reçues de différents participants.

Dans le cadre du développement de ce secteur, la RDC a présenté, la semaine dernière, l'Atlas sur les énergies renouvelables, qui est une première pour le pays et la sous-région. C'était au cours d'une rencontre avec les bailleurs des fonds axée sur l'accès pour tous à une énergie durable et dont l'objectif a été de mobiliser les partenaires techniques et financiers pour accompagner la stratégie nationale en RDC.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

L'Usaid s'engage à soutenir le secteur de la santé en RDC

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, revient des États-Unis où il a pris part au sommet mondial du 2e anniversaire de la promesse renouvelée sur la santé de la mère et de l'enfant. Au terme de ce sommet, l'agence américaine pour le développement (Usaid) s'engage à accorder une enveloppe de deux milliards neuf cent millions de dollars américains à vingt-quatre pays du monde dont la RDC.

La RDC est l'un des pays qui avait pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour contribuer à la réduction de la mortalité infantile et maternelle et elle devait donc se rendre aux États-Unis à l'occasion du 2e anniversaire de ce sommet mondial pour rendre compte de ce qu'elle a fait pour atteindre cet objectif.

Au cours de son séjour américain, le Dr Félix Kabange Numbi a eu à rencontrer plusieurs personnalités américaines pour parler des efforts

que fournit la RDC pour améliorer l'état de santé de la mère et de l'enfant. Il a même fait une présentation au cours de laquelle il s'est appesanti sur l'évolution de la santé de la mère et de l'enfant.

Se fiant aux résultats provisoires de l'enquête démographique et de santé (EDS), le Dr Félix Kabange Numbi a souligné que la RDC est passée de 148 à 104 décès pour mille naissances vivantes. Cela grâce au cadre d'accélération de la réduction de la mortalité de la mère et de l'enfant. En plus, dira-t-il, le gouvernement a mis en place sur fonds propres le projet d'équipement des structures sanitaires. Ce projet vise à équiper, à construire, approvisionner en médicaments deux cents hôpitaux et mille centres de santé.

Outre ce projet, il faut aussi prendre en compte plusieurs campagnes de vaccination qui sont organisées à travers le pays pour vacciner les enfants contre certaines maladies meurtrières de l'enfance. À cela s'ajoute des campagnes de distribution gratuite des



Félix Kabange

moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le cadre de la lutte contre la malaria qui affecte plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. « Toutes ces interventions apportent un plus à

la lutte contre la mortalité infantile et maternelle », fait remarquer le Dr Félix Kabange Numbi.

Le plaidoyer du ministre de la Santé publique a trouvé une oreille attentive auprès de plusieurs partenaires américains. Au cours d'une audience que le directeur mondial de l'Usaid lui a accordée, Rajiv Shah, le ministre de la Santé publique a laissé entendre que cette agence de développement

américaine est prête à financer la RDC dans l'extension des interventions du planning familial avec la distribution des contraceptifs à longue durée, des kits familiaux et des kits de réanimation des nouveau-nés.

« L'Usaid est prête à accompagner Lapharki et les autres laboratoires en RDC qui respectent la bonne pratique de fabrication des médicaments et qui sont prêts à donner des cautions aux banques commerciales pour qu'ils reçoivent un peu plus de financements pour pouvoir améliorer les conditions de production de ces intrants ».

Pour rappel, le directeur mondial de l'Usaid avait effectué une visite de travail l'année dernière en RDC. Il avait, pour ce faire, visité la fédération des centrales d'approvisionnement en médicaments essentiels (Fédécame) située dans la commune de Barumbu. Au terme de sa visite, il avait rassuré le ministre de la Santé publique de l'appui du gouvernement américain pour aider la RDC à avoir un système unique d'approvisionnement en médicaments. Cela avant de saluer les efforts que déploie la RDC pour améliorer non seulement la qualité des médicaments mais aussi de disponibiliser des médicaments de bonne qualité.

Aline Nzuzi

Un nouveau cadre pour éliminer la tuberculose

Présenté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de concert avec la European respiratory society (ERS), ce cadre définit une phase initiale de « pré-élimination » consistant à ramener le nombre annuel de nouveaux cas de tuberculose dans les pays où cette maladie est peu répandue à moins de 10 pour un million d'habitants d'ici 2035. L'objectif est ensuite l'élimination complète de la tuberculose à l'horizon 2050, soit moins d'un cas par an pour un million d'habitants.

Selon l'OMS, bien qu'il soit possible de prévenir et guérir la tuberculose, plus 155 000 personnes contractent encore la maladie et 10 000 en meurent chaque année dans les trente-trois pays. Des millions de personnes sont porteuses du bacille tuberculeux et risquent de

tomber malades.

Pour réduire la propagation de cette maladie, surtout dans les pays où cette pathologie n'est pas très répandue, le nouveau cadre proposé « s'appuie sur des méthodes qui, font déjà leurs preuves ». Élaboré avec le concours des experts des pays à faible charge de morbidité, ce nouveau cadre s'inspire de la nouvelle stratégie mondiale de l'OMS de lutte contre la tuberculose, 2016-2035, approuvée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2014.

À en croire le communiqué de l'OMS, l'Italie est l'un des vingt et un pays européens visés par le cadre. Au nombre des trente-trois pays, territoires et zones concernés figurent aussi sept pays des Amériques, trois de la Région OMS de la Méditerranée orientale et deux de la Région OMS du Pacifique occidental. Le nouveau cadre s'appuie sur huit interventions-clés. Il s'agit

d'assurer un financement et une tutelle garantissant une planification et des services de grande qualité; de prendre en compte les groupes les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre; de prendre en compte les besoins particuliers des populations migrantes et les problèmes transfrontières; de dépister la tuberculose évolutive et l'infection tuberculeuse latente dans les groupes à haut risque et fournir un traitement adéquat; de juguler les flambées. Le nouveau cadre pense aussi à optimiser la prévention et la prise en charge de la tuberculose multi-résistante; d'assurer une surveillance continue et procéder au suivi et à l'évaluation des programmes; d'investir dans la recherche et dans de nouveaux outils et de soutenir la lutte contre la tuberculose à l'échelle mondiale.

A.Nz.

ADF-NALU

La chaîne de commandement demeure toujours intacte

Selon un rapport mi-parcours d'experts de l'ONU, le groupe armé a le potentiel de se reconstituer comme cela avait été le cas après la précédente offensive en 2010.

Le rapport à mi-parcours du nouveau groupe d'experts des Nations unies dont le mandat a été renouvelé en mars dernier apporte quelques précisions concernant la milice islamiste de l'Alliance des forces démocratiques - Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF-Nalu).

Selon ce document rendu public il y a quelques jours, la chaîne de commandement et de contrôle des

ADF reste toujours intacte.

Les investigations menées par les experts onusiens sur le terrain laissent entrevoir la survivance de ce groupe rebelle dont les effectifs ont malgré tout été sensiblement réduits à la suite des attaques menées par les Fardc dans le cadre de l'opération « Sukola » 1 et 2. L'ADF-Nalu qui est soupçonnée d'entretenir des liens avec des mouvements terroristes mondiaux a subi des attaques à répétition de la part des Fardc qui n'ont ménagé aucun effort pour le démanteler.

Concernant les rapports qu'entretenaient les ADF avec les mouvements terroristes reconnus mon-

dialement, le nouveau groupe d'experts des Nations unies n'ont trouvé aucun lien entre les ADF-Nalu et Al-Qaïda ou les Shebabs, ni aucune trace de soutien.

Le groupe conclut également au non-ransfert des engins explosifs artisanaux retrouvés dans les camps des ADF vers Al-Qaïda ou les Shebabs. Dans la foulée, ce rapport d'étape confirme par ailleurs une tentative de réorganisation de la branche du M23 établie en Angola eu égard au piétinement du processus de rapatriement de ses responsables récemment amnistiés en RDC.

Alain Diasso

LOI FATCA

Des bouleversements dans le système financier mondial

Plus de 80 000 établissements financiers, répartis dans une centaine de pays dont la RDC, ont accepté de coopérer avec les États-Unis d'Amérique dans le cadre de la mise en application de la Loi Foreign account Tax Compliance Act (Fatca) qui les oblige à livrer des informations stratégiques sur les clients américains disposant des comptes et dépôts au-delà d'un montant de 50 000 dollars US.

Entrée en vigueur le 1er juillet, cette loi controversée pour son unilatéralité engage le pays de l'Oncle Sam dans un tournant majeur dans sa lutte contre l'évasion fiscale. Si certains pays s'y sont engagés sans conditions, comme la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne, d'autres par contre y ont adhéré avec des réserves. C'est le cas de la Suisse. En effet, la loi pourrait entraîner un bouleversement interne majeur au niveau des institutions du secteur financier si elle est appliquée par un grand nombre de pays, estiment déjà les analystes financiers. D'emblée, la Fatca vient tordre le sempiternel « secret bancaire » qui est à l'origine même du contrat tacite passé entre le client et sa banque, car cette dernière joue désormais le rôle d'intermédiaire entre son client et l'administration fiscale américaine en fournissant des informations à des fins fiscales. Malgré tout, le trésor américain a confirmé l'engagement ferme de quelques pays dont la Suisse, le Luxembourg et les Îles Caïman. Votée en mars 2010, mettant ainsi fin à un long processus enclenché en 2001, cette réglementation invite les banques étrangères à informer systématiquement le fisc américain pour l'aider à combattre les comptes logés dans les paradis fiscaux et très faible-

ment imposés localement. Comme mesures de rétorsion, en cas de faille, ces banques s'exposent à des sanctions, notamment une retenue à la source de 30% sur tous les revenus de sources américaines à destination des titulaires récalcitrants, c'est-à-dire les revenus bruts qu'elles perçoivent aux États-Unis. Il s'agit d'une loi qui s'applique non seulement aux banques mais aussi aux compagnies d'assurances, aux fonds d'investissement et aux sociétés de gestion. Autre mesure coercitive, le législateur américain prévoit aussi de bloquer l'accès au marché des capitaux américains à toutes les institutions financières défaillantes. Les critiques les plus acerbes reprochent à l'administration Obama, visiblement en difficulté pour financer sa politique sociale, de chercher à traquer la population américaine transfrontalière. Pour ces analystes, les conséquences pourraient être vraiment désastreuses pour les États-Unis. En effet, selon eux, il s'agit d'abord d'un coup dur porté contre l'indépendance du secteur privé. Cette mesure risque d'entraîner des fermetures de comptes et un déferlement des clients vers les banques opérant dans les pays qui ont signé l'accord avec des réserves. Au pire, il y aura des renoncements de citoyenneté des grosses fortunes. Du côté des officiels américains déterminés à ouvrir un front contre l'évasion fiscale, l'on estime que cette loi ne fait que renforcer une collaboration déjà active. Cette politique pourrait porter des fruits, au regard des millions d'expatriés américains dans le monde. Le Canada à lui-seul pourrait compter plus d'un million d'américains. L'autre question à débat est le financement supplémentaire nécessaire pour sa mise en œuvre. En Suisse, les banques l'ont estimé à 250 millions d'euros.

Laurent Essolomwa

CYCLISME

Kitoko, vainqueur du prix « Ibi Village » à Kinshasa

Le coureur qui a fini premier devant Dukwa Bumba a bouclé les 100 km de la course -courree entre Bibwa et Kinkole et organisée par la Ligue provinciale de cyclisme de Kinshasa- en une moyenne de 39,4 km par heure.

Le cycliste Popol Kitoko a remporté, le 5 juillet, le prix « Ibi village » au terme de la course organisée par la Ligue provinciale de cyclisme de Kinshasa (Liprocykin). Il a bouclé les 100 km du parcours sur la Nationale n°1 entre Bibwa et Kinkole avec une moyenne de 39,4 km par heure. La deuxième place de la course a échu à Dukwa Bumba qui a tenté par des attaques fulgurantes pour remporter la course, mais trahi dans son élan par son vélo perdant par deux fois la chaîne. Orly Mbongo a occupé la troisième place. La quatrième est revenue à Djanny Mayele qui avait été le premier congolais le mieux classé du deuxième Tour cycliste de la RDC remporté, se rappelle-t-on, par le Burkinabé Amidou Yameogo. Selon le président de la Liprocykin,



Coueurs de Kinshasa au départ du prix Ibi Village

Albert Kabeya Tsikuku, cette course inaugure une série d'autres épreuves cyclistes qui seront organisées à partir de ce mois de juillet jusqu'en décembre 2014. Il a pris l'engagement de la relance du cyclisme à Kinshasa, discipline jadis très populaire après le football. Et pour ce faire, Albert Kabeya invite les sponsors et les anciens coureurs à lui prêter main forte pour le renouveau de la bécane dans la capitale.

« Ma grande préoccupation est d'avoir des activités sponsorisées

qui permettront aux coureurs de vivre de leur profession et, à la Ligue, de s'occuper des encadrement et des anciens coureurs abandonnés à leur triste sort. Je vais essayer d'apporter modestement ma contribution pour que je puisse avoir une équipe professionnelle en qui les sponsors peuvent faire confiance », déclarait-il sur Radio Okapi lors de l'annonce du grand prix « Ibi Village » au lendemain du deuxième Tour cycliste international de la RDC.

Martin Enyimo

ÉDUCATION

Le prix Nicolas Kahasha remis aux élèves lauréats du Collège Boboto

Le Collège Boboto a procédé, le 2 juillet, dans la salle des spectacles Boboto, à la remise de prix de l'excellence Nicolas Kahasha et le diplôme des Jésuites aux meilleurs élèves de leurs promotions respectives. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le révérend père recteur du Collège, Gilbert Mbambi Kika.

La famille Kahasha, initiatrice du prix de l'excellence, a été représentée par Michel Kahasha. Et dans son mot de circonstance, il a primovivement remercié le Collège Boboto pour son élan de solidarité lorsque la famille Kahasha avait été consternée neuf mois auparavant par l'assassinat du maître avocat Guillaume Kahasha. Michel Kahasha s'est ensuite adressé aux élèves lauréats du prix de l'excellence, les invitant à garder le même rythme de travail, et même à redoubler d'efforts pour la cinquième édition du prix qui s'annonce spéciale. Paraphrasant le révérend père recteur Gilbert Mbambi Kika qui avait déclaré dans son allocution que ceux qui sèment dans les larmes récoltent dans la joie, Michel Kahasha a appelé les parents à mieux encadrer les enfants afin qu'ils soient encore plus performants à l'école.

Retenons que l'élève Dikumbua de la première année A de l'EP3 a été

lauréat pour le prix de l'excellence Nicolas Kahasha pour les toutes les classes de première année primaire du collège Boboto, avec 91,6 % des points. Et Bob Lukumu Kibala de la deuxième année C de l'EP1 a obtenu le prix de l'excellence avec 93,8 %. « Je suis très content pour ce prix, je travaille dur et bien depuis le début de l'année scolaire. Je voudrais être plus tard professeur, parce que je fais déjà étudier mon petit frère à la maison », a de manière innocente déclaré le jeune lauréat. C'est la plus haute cote de tous les lauréats du prix Kahasha. Et Iloko de la troisième C de l'EP2 a été premier de toutes les classes de troisième année avec 85,5 %. Lukali de la quatrième année de l'EP2 a obtenu 88 % des points, raflant ainsi le prix de l'excellence pour l'ensemble de sa promotion. Bampelenga de la cinquième année B de l'EP2 fait aussi partie des lauréats du prix Kahasha avec 86 % des points, ainsi que Bongongu de la sixième année B de l'EP3, premier de toutes les classes de sa promotion avec 82,6 % points. En première secondaire, la palme du meilleur élève est revenue à Bahaka de la première B avec 86 % des points, tandis que Mugisho de la deuxième année a raflé le prix Kahasha de sa promotion avec 82,4 %.

L'élève Kashala est lauréat du prix de l'excellence pour toutes les

classes de troisième année des humanités avec 81,9 %. Un point d'honneur à mettre à l'élève Kataliko, lauréat du prix de l'excellence Nicolas Kahasha de toutes les classes de quatrième année des humanités du collège Boboto pour la quatrième fois consécutive avec 84,9 % des points. Il est primé depuis le début du prix Kahasha. « C'est énorme pour moi d'obtenir ce prix pour la quatrième fois d'affilée. C'est le fruit de travail et je prends mes études au sérieux », a confié le jeune Kataliko. L'une des rares filles étudiant au collège Boboto réputée école des garçons, Ngamuyeka a sortie première de toutes les classes de cinquième année avec 82,2 %. L'élève Kaputo de la sixième année des humanités a été, pour sa part, reçu, étant premier de sa promotion avec 71,7 % ; il ne pouvait pas bénéficier du prix d'excellence Nicolas Kahasha.

En fait, le prix d'excellence Nicolas Kahasha consiste à dispenser les lauréats des frais scolaires au cours de l'année scolaire suivante. Et cela dure depuis quatre ans. « Tous les fils Kahasha ont étudié au Collège Boboto et nous avons voulu remercier le collège pour la formation obtenue à travers le prix de l'excellence qui n'est qu'un simple encouragement, par rapport à la qualité de l'enseignement reçu du Collège Boboto », a déclaré Michel Kahasha.

M.E.

V.CLUB

Denis Kambayi confirme la mutation d'ASBL en société en 2015

Président de la section judo et membre du conseil suprême de V.Club, Denis Kambayi a déclaré à Radio Okapi que le club vert et noir de Kinshasa quittera bel et bien son statut d'ASBL en Société anonyme à objet sportif, question de se conformer à la Loi sportive appuyée par la circulaire du ministre des sports.

L'AS V.Club de Kinshasa se métamorphosera d'Association sans but lucratif (ASBL) en Société anonyme à objet sportif, à partir de la prochaine saison sportive. Les dirigeants de V.Club en parlent déjà depuis quelques temps. Et le président de la section judo de V.Club et membre du conseil suprême de cette formation sportive, Denis Kambayi, l'a confirmé le 6 juillet au cours d'une émission sportive sur Radio Okapi.

Lorsque le club deviendra une entreprise, a-t-il souligné, seuls ceux qui y disposeront des parts auront droit à la parole. « Il y a une dizaine d'années, les supporters pouvaient se réunir et organiser



Denis Kambayi, membre du conseil suprême de V.Club (photo Radio Okapi)

une marche et chasser des dirigeants. Avec la société, cela devra changer. Si vous ne donnez pas l'argent, vous n'avez pas droit à la parole », a-t-il signifié à la Radio onusienne émettant à partir de Kinshasa. Et Denis Kambayi d'appeler les supporters de V.Club à se faire identifier afin de mieux soutenir leur équipe chérie. Un supporter, a fait savoir le président de la section judo, n'est pas un fanatique, ni un applaudisseur, mais doit contribuer pour son équipe. La mutation de V.Club en société anonyme à objet sportif, a rappelé le membre du conseil suprême, s'effectuera en conformité avec la loi sportive déjà promulguée par le président de la République, Joseph Kabila, et publiée dans le Journal officiel; le ministre des Sports Baudouin Banza Mukalayi a, du reste, rendu publique une note circulaire à l'intention de l'ensemble du mouvement sportif national afin de respecter et de s'adapter à la nouvelle loi sportive.

Denis Kambayi a également émis son avis sur la situation qui prévaut actuellement au sein du Daring Club Motema Pembe (DCMP); ce club rival de V.Club connaît littéralement un schisme en deux camps suite à un conflit aigu. « C'est un choc. Ça me met mal à l'aise personnellement parce que nous sommes frères. La solution à cette crise est celle que le gouverneur leur propose : se mettre ensemble pour faire la fierté d'un grand club kinois. Il n'est pas bon aujourd'hui que le seul grand club kinois reste l'AS V.Club. Notre souci était de voir V.Club, Daring et Dragons [devenir grand]. J'appelle tous les protagonistes du DCMP à l'humilité », a-t-il indiqué. Et il conseille la logique de Salomon : « Quand on aime un enfant, on n'accepte jamais la division ».

M.E.

VIE DES CLUBS

Démission d'Adel Mohammed Osman de Makiso

Le technicien égyptien Adel Mohammed Osman (55 ans) a démissionné du staff technique du Cercle sportif Makiso de Kisangani en Province Orientale. C'est à partir de Kinshasa où il est en séjour qu'il a annoncé sa démission, le 6 juillet. Le non-paiement de ses arriérés de salaires de l'ordre de quatorze mille dollars américains fait partie des raisons majeures de sa démission. Adel Mohammed Osman envisage de saisir la justice congolaise et la Confédération africaine de football (CAF) pour rentrer dans ses droits si le CS Makiso ne règle pas ses arriérés dans un bref délai.



Adel Mohammed Osman entraîneur de football

Le technicien égyptien a, par ailleurs, déploré le silence de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) et du ministère des Sports qui ne s'impliquent pas pour trouver une solution adéquate à ce problème bien qu'étant saisi du dossier. Adel Mohammed Osman a affirmé que le président

de Makiso a refusé de lui verser son salaire. « Il refuse de me payer en disant que je suis allé l'accuser chez le gouverneur et autres personnalités du pays », a expliqué le coach égyptien. Ancien entraîneur d'Al Ahly d'Égypte, FC 105 du Gabon, et Sanga Balende de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental), Adel Mohammed Osman pourrait rebondir à Al Hilal de Soudan, ou dans un club à Dubaï où il aurait des pistes d'embauche.

M.E.

COPAX

6^e réunion extraordinaire du Conseil des ministres

Dans le cadre des préparatifs, dans quelques semaines, de l'exercice militaire Loango 2014 à Pointe-Noire, une rencontre a eu lieu, vendredi 4 juillet dans un hôtel de la place, en présence d'Hamed Allami, secrétaire général de la Cécac, accompagné des autorités civiles et militaires de la République du Congo et de celles des pays membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax).

Trois allocutions ont marqué la séance d'ouverture, notamment celle du député maire de la ville, Roland Bouiti Viaudo, celle du Secrétaire général de la Cécac, Hamed Allami, et celle de Beyindo Talola, président du Conseil des ministres de la Copax, ministre délégué à la présidence, chargé de la Défense nationale, des anciens combattants et des victimes de guerre de la Répu-

blique du Tchad. Un seul point a été à l'ordre du jour : l'analyse et l'examen de la synthèse des conclusions de la 15^e réunion de la commission de défense et de sécurité qui s'est tenue à Pointe-Noire du 1^{er} au 2 juillet 2014. Cette réunion a examiné les différentes questions liées à l'ordre du jour, notamment la situation sécuritaire de la sous-région de l'Afrique centrale, et les conditions de soutien et d'emploi des contingents des États membres de la Cécac au sein de la Misca. Le Conseil des ministres a noté avec satisfaction que la situation sécuritaire est restée stable sur l'ensemble de l'espace communautaire au cours du premier semestre 2014. Cependant il a déploré la tendance à l'enlèvement politique et sécuritaire, l'aggravation de la situation humanitaire suivie de la persistance de l'insécurité en République centrafricaine et à l'Est de la République démocratique du Congo. Le conseil a également été in-

formé de toutes les mesures sécuritaires prises par le gouvernement camerounais contre les menaces terroristes menées par le groupe islamique nigérian Boko Haram. La réunion a, par ailleurs, exprimé sa vive préoccupation quant à la montée des phénomènes d'insécurité : le grand banditisme, la criminalité, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et la forte poussée de l'immigration. En outre, le Conseil des ministres a pris note de la non mise en œuvre de la recommandation sur le non-déploiement du contingent rwandais le long de la frontière de la République démocratique du Congo. Il a été informé des conditions précaires des troupes de tous les contingents nationaux engagés dans la Misca. Ainsi le conseil a demandé au secrétariat général de la Cécac de porter ces deux préoccupations au niveau du cadre de concertation entre la Cécac et l'Union africaine afin

que des solutions idoines soient trouvées.

Le coût de Loango 2014

Pour l'exercice militaire Loango 2014, le Conseil a relevé que l'échéancier actualisé de cet exercice fixe la phase finale dans la période allant du 4 au 25 septembre 2014, à la projection des éléments précurseurs au désengagement. Son budget initial, évalué à la somme de 3,62 milliards FCFA (soit 6,124 millions dollars américains) s'ajoute aux 300 millions FCFA induits par la prise en compte des dépenses additionnelles liées aux effectifs supplémentaires et à la revalorisation de la prime journalière d'alimentation.

Le Conseil a relevé que la majorité des États ne se sont pas acquittés dans les délais impartis du paiement de leur contribution, et sont appelés à remplir leurs obligations au plus tard le 15 juillet 2014. Ce budget devrait être mis à exécution dans

les meilleurs délais afin de déclencher le processus d'acquisition du matériel spécifique suivi de la réalisation des projets à impact rapide sur les populations. Le directeur et le commandant de l'exercice militaire Loango 2014 ont été officiellement présentés au public pendant cette réunion.

Enfin, le Conseil a demandé au Secrétariat général de la Cécac de préfinancer la somme de 300 millions FCFA (soit 600.000 dollars américains) à titre remboursable par les États membres, conformément à la répartition des États membres au budget du Secrétariat général de la Cécac. Il a en effet pris note de quelques problèmes liés au fonctionnement de la Cécac et de l'élaboration des textes juridiques de base du Fesmac et des centres multinationaux de coordination, ainsi que du redécoupage de l'espace maritime communautaire en deux zones, A et B.

Séverin Ibara

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

V.-Club rabaisse l'AS Cheminots

C'est une véritable gifle que V.-Club a donnée à l'AS Cheminots le 6 juillet lors de la poursuite de la première journée de la phase retour du championnat national, au complexe sportif de Pointe-Noire. V.-Club a sanctionné Cheminots, 5 buts à 0, une première dans l'histoire des deux clubs de Pointe-Noire alors que ASP et Étoile du Congo ont fait match nul d'un but partout.

Déterminé à quitter la zone d'alerte rouge susceptible de descente vers la division inférieure, V.-Club a réédité l'exploit des meilleurs scores du mondial Brésil 2014 en infligeant 5 buts à 0 à l'AS Cheminots. Ce large score est une première dans l'histoire des deux clubs les plus populaires de Pointe-Noire qui souvent font des matchs très serrés. Ce KO a permis à V.-Club d'améliorer son classement, lui qui s'était classé quinzième à l'issue de la phase aller du championnat national. Le premier but a été inscrit à la 16^e minute (16') par l'entremise de Kimbongani qui reprenait de la tête un corner exécuté par Moulodi, de la droite vers la gauche. À la 38' ce même Moulodi revient à la charge et marque le deuxième but de la partie. À la reprise, alors que le public s'attendait à la réduction du score après le remplacement du gardien Ndéndé à la place d'Essou Kouessi, qui a quitté ses buts suite à un malaise à la 51', Ozil Nkounkou réalise le troisième but de V.-Club et met son club à l'abri du danger.

On parle de « Mbata ya bakolo »

Le pire est intervenu à la 77^e lorsque le joueur de Cheminots, Ngandzali, a réalisé un auto-goal dans la foulée au lieu de dégager le ballon. Désespérés avec l'absence hier de leur capitaine, l'Ivoirien Patric Gaty, malade, les Cheminots croyaient déjà à la fin de la série alors qu'Okamba avait son dernier mot à dire dans les ultimes minutes du match. Score final, 5-0. L'entraîneur de l'AS Cheminots, Rody Itoua, s'est exprimé ainsi : « V.-Club a été meilleur, il a gagné. Il y a des jours comme ça, même moi je n'ai pas compris. » Du côté de V.-Club, une équipe considérée pour certains comme une équipe de la RDC, cette victoire est une véritable purge et « Mbata ya bakolo » pour les supporters. Cependant, l'entraîneur de l'équipe, Yamba, a indiqué qu'après cette journée réussie, il était temps de se concentrer pour le prochain match. « C'est le résultat du travail bien fait. Nous avons bien préparé notre match et notre effort a payé. Maintenant que ce match est fini, nous allons nous concentrer pour le prochain match contre Cara. Nous prions de réussir l'essentiel en cette phase retour pour se maintenir au championnat d'élite », a-t-il indiqué.

Soulignons qu'en première rencontre, l'ASP et Étoile du Congo se sont partagées un point partout après leur match nul d'un but partout. Le but de l'ASP a été marqué par Arnaud Pemba à la 32^e minute. Les Stelliens sont revenus à la marque plus tard, à la 65^e minute. Cette première journée de la phase retour a démarré le 5 juillet par la défaite de Nico-Nicoyé à domicile face au Club athlétique renaissance aiglon (Cara), 1-0.

Charlem Léa Legnoki

SOLIDARITÉ

L'Assoc fait des dons divers à l'orphelinat Madre Morano

Ces dons ont été remis aux responsables de l'orphelinat, le samedi 5 juillet, par les membres de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc).

Ils sont composés essentiellement de vêtements, de sacs de riz, de lait, de sel, de bidons d'huile de cuisine, de paquets de spaghettis, de boîtes de conserve et de bouteilles de jus de fruits.

Exprimant sa reconnaissance à l'endroit de l'Assoc, sœur Yoanna Wala, l'une des responsables de ce centre, a indiqué que ce geste témoignait la mise en pratique de la parole de Dieu par les membres de cette association. « Je suis touchée et très émue par ce geste, il constitue l'un des rares gestes qu'une association a effectué à l'endroit des orphelins depuis la création du centre. Plus nous sommes nombreux, plus nous devenons joyeux et efficaces pour le bon suivi des enfants orphelins », a-t-elle déclaré.

Répondant à son tour aux questions de la presse, Alias Bouity Dieudonné, responsable de l'évangélisation de l'Assoc, a expliqué que la remise des dons à ce centre s'inscrivait dans le cadre du programme des activités pour l'année 2014 de l'association. « Le centre Madre Morano a été retenu par Assoc, afin de mettre sa pierre à l'édifice, pour que les enfants orphelins se sentent toujours aimés par Dieu. Car le Seigneur se



Lepembe Mauriac, responsable des projets de l'Assoc, remet un échantillon du don à la sœur Yoanna Wala

définit aussi comme le père des orphelins, il travaille à travers les hommes. Ainsi la présence des membres d'Assoc dans ce centre, montre que l'association veut faire comprendre aux enfants orphelins et aux responsables du centre, que ces derniers ne sont pas abandonnés. Dieu se représente à travers les membres de l'association, car ceux-ci se considèrent comme des pères pour tous les orphelins », a-t-il signifié. La cérémonie a été animée par le groupe chrétien Aba Père. Un apéritif offert aux enfants a marqué la fin de la

cérémonie. Depuis sa création, l'Assoc est reconnue pour son soutien aux enfants orphelins en République du Congo. Chaque année, cette association octroie de multiples dons aux différents orphelinats de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Notons que le centre Madre Morano est un centre de l'église catholique en charge de l'encadrement des enfants orphelins, qui appartient aux sœurs salésiennes de Don Bosco. Il est situé au quartier Mpaka dans le troisième arrondissement Tié-Tié.

Faustin Akono

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le basketteur Serge Ibaka réhabilite le stade de son club d'enfance

L'inauguration du terrain du club Avenir du Rail dont Serge Ibaka a financé la réhabilitation a eu lieu le week end dernier à Brazzaville. Le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, ainsi que son homologue des Zones économiques spéciales, Alain Akouala, étaient présents.

Serge Ibaka a été reçu en grande pompe à Ouénzé, 5^e arrondissement de Brazzaville, où il a passé son enfance. Le stade du club l'Avenir du Rail était sa destination. C'est précisément là qu'il a fait ses premiers shoots, ses premiers pivots... Seulement, le stade n'a plus la même configuration qu'avant. Complètement rénové et rééquipé, il a fait peau neuve. Serge Ibaka a donc foulé l'aire de jeu du terrain pour l'inaugurer, sous les acclamations des jeunes venus de tous les coins de Ouénzé. « Le stade appartient à vous les jeunes qui rêvez de faire carrière, à mon image. J'ai fait ce geste pour vous permettre d'exprimer vos talents et faire la fierté du pays dans les jours à venir », a-t-il déclaré bien avant que le ministre des Sports et de l'Éducation



Le ministre des Sports coupe le ruban symbolique. crédit photo Adiac

physique ne procède à la coupure du ruban symbolique. Une fois le top donné par Léon Alfred Opimbat, Serge Ibaka a regagné le terrain pour exhiber quelques gestes techniques en présence des jeunes basketteurs brazzavillois, scindés en deux équipes, qui se

geste. Pareil pour Maxime Mbochi, ancien entraîneur technique de Serge Ibaka au sein de ce club. Le maire de Ouénzé, Marcel Nganongo, par ailleurs, a abondé dans le même sens avant d'assurer que les jeunes de son arrondissement feront bon usage de cette installation sportive. Tous ont dit leur fierté de ce qu'un club congolais a pu placer un basketteur au niveau NBA. Aussi, le ministre à la présidence, chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala, a salué l'acte posé par Serge Ibaka. « Il a été encadré et détecté à Ouénzé. Le voir revenir au bercail faire ce geste est plus que satisfaisant. Nous lui souhaitons toute la bénédiction possible pour sa carrière », a-t-il déclaré. En rappel, la veille de cette activité, Alain Akouala avait reçu Serge Ibaka. Il l'a encouragé à continuer à faire honneur au Congo en vendant le mieux possible l'image du pays. Pour ce stade inauguré, on attend de voir non seulement ce que les jeunes basketteurs vont en faire mais aussi les talents qui y émergeront afin de faire briller de mille feux le basket congolais.

Rominique Nerplat Makaya

Boungou Colo reste à Limoges, sauf offre venue de NBA

Acteur majeur du titre de champion remporté par Limoges, Nobel Boungou Colo a prolongé son contrat avec le CSP. Mais la porte reste ouverte à un départ en NBA pour le Brazzavillois, qui participe actuellement aux Summer leagues, aux États-Unis. Actuellement aux États-Unis (il a joué 7 minutes, pour 1 point, 1 rebond et 1 passe décisive, avec le Miami Heat face à Boston le 5 juillet), Nobel Boungou Colo a prolongé son contrat d'un an avec Limoges. Alors qu'il bénéficiait d'une clause libératoire jusqu'au 30 juin, Nobel Boungou Colo n'a pas cédé aux sirènes des clubs étrangers qui le sollicitaient et disputera l'Euroleague avec le champion de France 2014. Auteur de la meilleure saison de sa carrière, aux plans individuel et collectif, avec un titre de champion de France et une saison à 32 minutes, 15,1 points, 5,1 rebonds, 0,9 point et 14,5 d'évaluation de moyenne. Une belle saison conclue, pour le Congolais, par deux matchs amicaux disputés face à l'Italie avec l'équipe de France A' : 15 points lors de la victoire le 24 juin, puis 7 points le 26 juin. Un bel été pour le joueur, mais une bien triste nouvelle pour le basket congolais, qui va perdre l'un de ses meilleurs éléments à un an des Jeux africains de Brazzaville.

Camille Delourme

TAEKWONDO

Un entraînement spécial dédié aux enfants de 6 à 13 ans

L'activité que la Fédération congolaise de la discipline (Fécotae) organisera dans la matinée du 12 juillet prochain vise à rassembler les jeunes, dans leur diversité, autour des valeurs qu'incarne ce sport de combat nord-coréen.

La grande séance d'entraînement en vue se tiendra à l'ÉNAM. Elle est dénommée « Children open free training » et sera dirigée par le président de la Fécotae, Stanislas Mbys, ceinture noire 7ème dan. À ses côtés, l'expert sénégalais Papa Babacar Ndiaye, ceinture noire 4ème dan. Sur le tatami, les enfants apprendront les techniques de base du taekwondo en dehors des valeurs d'éthique qui constituent le fondement moral de cette discipline : le respect de l'autre, la loyauté, le sens de l'honneur. Le tout, pour promouvoir le vivre-ensemble entre les jeunes qui seront de la partie, à en croire le président de la Fécotae. « À travers cette activité, nous voulons, entre autres, permettre aux enfants de tisser les liens de fraternité... », a-t-il déclaré.

Stanislas Mbys a, par ailleurs, avoué que l'initiative obéit également à la nécessité de solidifier le taekwondo à la base, de préparer une pépinière qui sera capable de faire l'honneur du pays dans les jours à venir. Puisqu'à l'issue de ce travail, les enfants qui aimeraient poursuivre l'apprentissage du taekwondo seront affectés dans les clubs proches de leurs domiciles ou encore de leur choix. Ainsi, les enfants attendus



Stanislas Mbys

ne sont pas forcément ceux qui pratiquent déjà un art martial. Bien au contraire, « Children open free training » privilégie les novices et bien d'autres jeunes qui sont déjà dans le bain martial, dans telle ou telle discipline. Personne n'est donc rejeté à dire vrai. Tous les enfants, de toutes les catégories sociales, de tous les coins de Brazzaville, a-t-il insisté, sont attendus.

Pour cette séance, ils n'ont pas forcément besoin d'un kimono pour prendre part à la fête. N'importe quelle tenue de sport suffit largement, selon le président de la Fécotae qui a saisi l'occasion pour demander aux parents d'accompagner massivement leurs enfants, le 12 juillet à l'ÉNAM. À l'issue de cette séance, les diplômes d'honneur seront décernés aux enfants. Une manière pour la Fédération de saluer leur mérite de participer à cette activité qui, sans eux, n'aurait pas sa raison d'être. Les organisateurs se fixent donc rendez-vous avec les enfants pour le samedi prochain.

Rominique Nerplat Makaya

DONATION

L'AC Léopards de Dolisie reçoit un coup de pouce

Les exploits réalisés par le club de Dolisie ont, une fois de plus, séduit le docteur Kessy Guy Serge, médecin généraliste et professeur à l'Université de médecine de Lille en France, qui a profité de son séjour à Brazzaville pour lui apporter du matériel médical.

Le don fait le 4 juillet par le professeur de médecine est constitué d'attelles pour genoux, chevilles et mains, de colliers cervicaux pour le cou, d'une série de vingt-deux maillots d'entraînement et de deux maillots de gardien. « En tant que médecin, la seule façon de lui apporter du petit matériel utile lors des blessures. Cela nous fait plaisir de faire ce don et d'être reçus par les supporters des Léopards », a expliqué le donateur. L'Association Solidarité sans frontière, a-t-il souligné, est venue au Congo sur invitation de l'Association SOS femmes Elikia, dans le cadre de la campagne de dépistage du col de l'utérus, du sein et de certaines maladies métaboliques notamment le diabète et l'hypertension. Cette opération s'étant déroulée à Pointe-Noire ne lui a pas permis de se rendre à Dolisie pour encourager les joueurs des Léopards à poursuivre dans le même élan que celui de 2012, année au cours de laquelle ils avaient remporté la Coupe africaine de la Confédération.

« Nous sommes très heureux d'être là. Je parle en mon nom et au nom des amis qui m'accompagnent. Nous sommes arrivés il y a une dizaine de jours. Il était prévu, au terme

de notre action, de passer quelques jours à Dolisie. Malheureusement les circonstances n'ont pas permis de le faire mais on tenait effectivement à faire ce don à une équipe que nous suivons depuis quelques années, une équipe championne d'Afrique », a commenté le Dr Kessy.

Très flatté par le geste des médecins congolais de la diaspora, Serge Ghoma Boubanga, le repré-

sentant du président de l'AC Léopards, Rémy Ayayos Ikounga, a indiqué que ce soutien permettra à l'équipe championne du Congo d'améliorer ses performances cette année en compétition africaine. « C'est avec une émotion particulière que l'AC Léopards de Dolisie reçoit ce don. Nous savons que vous œuvrez depuis plusieurs années dans notre pays. Et si aujourd'hui le bon-

heur nous sourit et que vous nous accompagnez, c'est parce que vous êtes certainement conscient des résultats que nous apportons. Nous pouvons nous rassurer que cette marque de soutien nous permettra d'améliorer nos performances », a déclaré Serge Ghoma Boubanga. L'AC Léopards de Dolisie, rappelons-le, disputera le mardi 15 juillet à Dolisie, son match en retard de la première journée



Un échantillon de don fait par le Dr Kessy. (Photo Adiac)

des matchs de poules de la C2 contre Coton sport de Garoua. L'enjeu de ce match est la lutte pour la première place du groupe A. Coton sport mène la tête de ce groupe avec six points, suivi de l'AC Léopards, quatre points. Asec Mimosas est troisième avec deux points en trois matchs et le Réal de Bamako, un point en trois matchs.

James Golden Eloué